



# La revue des marchés publics



*N° 3817 - Lundi 19 février 2024*

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## **\* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 43**

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 43

## **\* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 44 à 48**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 44 & 45

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 46 à 48

## **\* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 49 à 75**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 49

- Marchés de travaux ..... P. 50

- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 51 à 75



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## MINISTERE DE L'ENERGIE DES MINES ET DES CARRIERES

AOOD N° 2023 008/MEMC/SG/DMP du 30 Novembre 2023 pour l'acquisition et la réalisation d'outils de communication et de sensibilisation au profit des structures de mise en œuvre du volet mines du PARGFM

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 3770 du jeudi 14 décembre 2023 page 34,

Financement : IDA-D872-BF & 6959-BF.

Date de l'ouverture des plis : 12 janvier 2024 à 9 heures 00 ;

Nombres de soumissionnaires : cinq (05).

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
GMS	-	Min 36 226 000 Maxi 65 608 000-	-	-	CONFORME
Société Impression et de Travaux Divers (SITD)	Min 28 130 000 Maxi 49 400 000	-	-	-	CONFORME
ICONE MEDIAS Sarl Prestations diverses	Mini 26 675 000 Maxi 46 667 500	-	-	-	CONFORME
Défi Graphic	Mini 32 225 000 Maxi 55 842 500	Mini 38 025 500 Maxi 65 894 150	-	-	CONFORME
DEC COM BURKINA	Mini 33 200 000 Maxi 57 200 000	-	Mini 33 850 000 Maxi 58 500 000	-	CONFORME Différence entre les prix unitaires en lettre et en chiffre à l'item 10 (deux mille cinq cent en lettre et en chiffre 2 000) et l'item 12 (sept cents en lettre et quatre cent 400) : variation de 2,27% pour le montant maximum et 1,9% pour le montant minimum
Attributaire	<p>Le soumissionnaire <b>ICONE MEDIAS Sarl</b> pour un montant minimum HTVA de <b>trente un millions huit cent trente-sept mille cinq cents (31 837 500) F CFA</b> et un montant maximum HTVA de <b>cinquante-trois millions cinq cent quarante-sept mille cinq cents (53 547 500) F CFA</b> après une augmentation de <b>14,74%</b>. Délai de livraison de 15 jours pour chaque de commande.</p> <p>L'enveloppe prévisionnel étant de 82 500 000 F CFA TTC, la CAM a procédé à une augmentation de 14,74% (8 118 400 F CFA) sur l'offre initiale en TTC soit 6 880 000 F CFA sur sa soumission en HTVA reparti sur les quantités comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 1 (Guide d'utilisation du FMDL) : quantités minimum 1000 au lieu de 500 / maximum 1500 au lieu de 1000 ;</li> <li>- Item 13 (Bloc note) : quantités minimum 2000 au lieu de 750 / maximum 2700 au lieu de 1000 ;</li> <li>- Item 14 (Clé USB) : quantités minimum 1000 au lieu de 500 / maximum 1700 au lieu de 1000.</li> </ul>				

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Suivant au réexamen de la manifestation d'intérêt n°2023- 00031/MEFP/SG/DMP du 18 Avril 2023 pour la sélection de consultants/ bureaux d'études chargés de l'élaboration de cinq (05) Schémas directeurs d'aménagement et de développement durable de communes (SDADD) dans les régions du centre du Centre-ouest et des Hauts- Bassins dans le cadre du Projet d'appui au renforcement de la gestion du foncier et des mines (PARGFM) suite à une correspondance **Réf N°2023-034/DG du 28 novembre 2023** dans laquelle le Groupement PERFECTAS SARL/ Cabinet Africain d'Etudes Techniques (CAET) désiste la mission 2.

Référence de la Publication de l'avis : RMP n°3614 du 10 Mai 2023

Financement : Banque Mondiale suivant accord de Don N°D872-BF du 14 Juillet 2021

Date de délibération : 06/12/2023

Nombre de plis reçus : Douze (12) ; Méthode de sélection : Sélection Basée sur la Qualification du Consultant (SQC)

**N.B :** Les missions similaires valides sont celles justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution ou rapport de validation des études et les exemplaires originaux des contrats.

**Mission N°1 :** Elaboration des Schémas directeurs d'aménagement et de développement durable des communes (SDADD) de Pabré et de Komki-Ipala dans la province du Kadiogo, Région du Centre

Cabinet	NOMBRE DE MISSIONS SIMILAIRES REALISEES ET JUSTIFIEES	PAYS D'ORIGINE	OBSERVATIONS
D.G CONSULTING	Zéro (0)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais n' a aucune expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission.
Atelier d'Architecture des Projets Urbains (AAPUI)	Zéro (0)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais n'a aucune expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission. La mission similaire relative à l'élaboration des Schémas directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) des cinq (05) villes lot 2 : Léo n'est pas sous-tendue par une attestation de bonne fin .
Groupement CHARSO PRESTATION Sarl/ HORUS Conseils et Développement SARL /CEFCOD	Huit (08)	Burkina Faso / Burkina Faso/ Burkina faso	Le Groupement intervient dans le domaine et a huit (08) expériences similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission.
ARCADE	Une (01)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine et a Une (01) missions similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission. Certaines missions réalisées sont hors délais ( datent de plus cinq(05) ans).
CGIC Afrique	Zéro (0)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais n' a aucune expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission
SOJO SARL	Une (01)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine et a Une (01) missions similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission. Certaines missions réalisées sont hors délais ( datent de plus cinq (05) ans.
Groupement CID / CINTECH / SUD	Deux (02)	Maroc / Burkina Faso/ Maroc	Le Groupement intervient dans le domaine et a deux (02) expériences similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission.
Groupement GRANITAL SARL/ BADCOM	Deux (02)	Burkina Faso/ Burkina Faso	Le Groupement intervient dans le domaine et a deux (02) expériences similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission. certaines missions similaires réalisées sont hors délais ( datent de plus cinq(05) ans).
Groupement G2 Conception International/ Agence AXIALE	Zéro (0)	Burkina Faso/ Burkina Faso	Le Groupement intervient dans le domaine mais certaines missions similaires réalisées sont hors délais ( datent de plus cinq(05) ans).
CEGESS	Zéro (0)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais n' a aucune expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission.
Groupement GEOSYSTEMS/ STONEX Burkina	Zéro (0)	Seychelles / Burkina Faso	Le Groupement intervient dans le domaine mais les missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années ne sont pas sous – tendues par les attestations de bonne fin d'exécution.
Groupement PERFECTAS SARL/ Cabinet Africain d'Etudes Techniques ( CAET)	Dix (10)	Burkina Faso/ RDC	Le Groupement intervient dans le domaine et à dix (10) expériences similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission.
<b>CONCLUSION</b>	<b>Le Groupement PERFECTAS SARL/ Cabinet Africain d'Etudes Techniques (CAET) est retenu pour la suite de la procedure.</b>		

**Mission N°2 :** Elaboration des Schémas directeurs d'aménagement et de développement durable des communes (SDADD) de Kokologo et de Sabou dans la province du Boulkiemdé, Région du Centre- Ouest

Cabinet	NOMBRE DE MISSIONS SIMILAIRES REALISEES ET JUSTIFIEES	PAYS D'ORIGINE	OBSERVATIONS
D.G CONSULTING	Zéro (0)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais n' a aucune expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission.
Atelier d'Architecture des Projets Urbains (AAPUI)	Zéro (0)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais n' a aucune expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission. La mission similaire relative à l'élaboration des Schémas directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) des cinq (05) villes lot 2 : Léo n'est pas sous-tendue par une attestation de bonne fin
Groupement CHARSO PRESTATION Sarl/ HORUS Conseils et Développement SARL /CEFCOD	Huit (08)	Burkina Faso / Burkina Faso/ Burkina faso	Le Groupement intervient dans le domaine et à huit(08) expériences similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission.
ARCADE	Une (01)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais a une(01) expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission.

## Résultats provisoires

			certaines missions similaires réalisées sont hors délais ( datent de plus cinq(05) ans)
CGIC Afrique	Zéro (0)	Burkina Faso	binet intervient dans le domaine mais n' a aucune expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission.
SOJO SARL	Une (01)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais a une (01) expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission. certaines missions similaires réalisées sont hors délais ( datent de plus cinq (05) ans).
Groupement CID / CINTECH / SUD	Deux (02)	Maroc / Burkina Faso/ Maroc	Le cabinet intervient dans le domaine mais a deux (02) expériences similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission. Le marché relatif à l'élaboration du schémas d'aménagement du territoire de la région de Marrakech – Safi n'est pas approuvé par l'autorité compétente et comporte des incohérences .
Groupement GRANITAL SARL/ BADCOM	Deux (02)	Burkina Faso/ Burkina Faso	Le Groupement intervient dans le domaine et a fourni deux (02) missions similaires pertinentes justifiées. Certaines missions similaires réalisées sont hors délais ( datent de plus cinq(05) ans).
Groupement G2 Conception International/ Agence AXIALE	Zéro (0)	Burkina Faso/ Burkina Faso	Le Groupement intervient dans le domaine mais certaines missions similaires réalisées sont hors délais ( datent de plus cinq(05) ans).
CEGESS	Zéro (0)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais n' a aucune expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission.
Groupement GEOSYSTEMS/ STONEX Burkina	Zéro (0)	Seychelles / Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais les missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années ne sont pas sous – tendues par les attestations de bonne fin d'exécution.
Groupement PERFECTAS SARL/ Cabinet Africain d'Etudes Techniques ( CAET)	Dix (10)	Burkina Faso/ RDC	Par correspondance n°2023-034/ DG du 28 novembre 2023, le groupement a désisté à la présente mission
<b>CONCLUSION</b>	<b>Groupement CHARSO PRESTATION Sarl/ HORUS Conseils et Développement SARL /CEFCOD est retenu pour la suite de la procedure.</b>		

**Mission N°3** : Elaboration du Schéma directeur d'aménagement et de développement durable de la commune (SDADDC) de Houndé dans la province du Tuy, Région des Hauts-Bassins

Cabinet	NOMBRE DE MISSIONS SIMILAIRES REALISEES ET JUSTIFIEES	PAYS D'ORIGINE	OBSERVATIONS
D.G CONSULTING	Zéro (0)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais n' a aucune expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission.
Atelier d'Architecture des Projets Urbains (AAPUI)	Zéro (0)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais n'a aucune expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission. La mission similaire relative à l'élaboration des Schémas directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) des cinq (05) villes lot 2 : Léo n'est pas sous-tendue par une attestation de bonne fin .
Groupement CHARSO PRESTATION Sarl/ HORUS Conseils et Développement SARL /CEFCOD	Huit (08)	Burkina Faso / Burkina Faso/ Burkina faso	Le Groupement intervient dans le domaine et a huit (08) expériences similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission.
ARCADE	Une (01)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine et a Une (01) mission similaire pertinentes justifié en rapport avec la mission .Certaines missions réalisées sont hors délais ( datent de plus cinq(05) ans)
CGIC Afrique	Zéro (0)	Burkina Faso	binet intervient dans le domaine mais n' a aucune expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission.
SOJO SARL	Une (01)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine et a Une (01) missions similaire pertinente justifié en rapport avec la mission. Certaines missions similaires réalisées sont hors délais (datent de plus cinq (05) ans.
Groupement CID / CINTECH / SUD	Deux (02)	Maroc / Burkina Faso/Maroc	Le Groupement intervient dans le domaine et a deux (02) expériences similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission.
Groupement GRANITAL SARL/ BADCOM	Deux (02)	Burkina Faso/ Burkina Faso	Le Groupement intervient dans le domaine et a deux (02) expériences similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission. Certaines missions similaires réalisées sont hors délais ( datent de plus cinq(05) ans).
Groupement G2 Conception International/ Agence AXIALE	Zéro (0)	Burkina Faso/ Burkina Faso	Le Groupement intervient dans le domaine mais certaines missions similaires réalisées sont hors délais ( datent de plus cinq(05) ans).
CEGESS	Zéro (0)	Burkina Faso	Le cabinet intervient dans le domaine mais n' a aucune expérience similaire pertinente justifiée en rapport avec la mission.
Groupement GEOSYSTEMS/ STONEX Burkina	Zéro (0)	Seychelles / Burkina Faso	Le Groupement intervient dans le domaine mais les missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années ne sont pas sous – tendues par les attestations de bonne fin d'exécution.
Groupement PERFECTAS SARL/ Cabinet Africain d'Etudes Techniques ( CAET)	Dix (10)	Burkina Faso/ RDC	Le Groupement intervient dans le domaine et à dix (10) expériences similaires pertinentes justifiées en rapport avec la mission.
<b>CONCLUSION</b>	<b>Le Groupement PERFECTAS SARL/ Cabinet Africain d'Etudes Techniques ( CAET) est retenu pour la suite de la procédure.</b>		

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Réexamen suite au recours du Groupement VISTA/ENTREPRISE LOGIC contre les résultats provisoires de l'Appel d'offres N°2023-017T/MEEA/SG/DMP du 30/08/2023, pour les travaux de réalisation de cent (100) forages à gros débit au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R), conformément à l'extrait de décision de ARCOP N°2023-L0020/ARCOP/ORD du 10 janvier 2024 et l'extrait de décision de l'ARCOP N°2024-L0067/ARCOP/ORD du 12 février 2024.

Numéro du projet : P-BF-E00-018 ; Financement : BAD-Gestion 2023 ;  
Publication de l'avis Quotidien des Marchés Publics N°3711 du vendredi 22 septembre 2023 ;  
Date d'ouverture des plis : 23 octobre 2023 ; Nombre de plis : 9 ; Nombre de lots : 2.

N° Pli	Soumissionnaires	Lot	Montant lu			Montant corrigé			Observations
			TTC (F CFA)	HT-HD (F CFA)	TTC (F CFA)	TTC (F CFA)	TTC (F CFA)		
1	Groupement ECC KAF /ELMA FORAGES	1	401 200 000	340 000 000	401 200 000			<b>Qualifié pour 1 lot</b>	
		2	401 200 000	340 000 000	401 200 000				
2	SAFORA	2	403 123 400	-	-			Non Qualifié	
3	Groupement CHAMPY FORAGES/EEPC/SAOH	1	439 653 250	-	-			Non Qualifié	
		2	442 013 250	-	-			Une seule expérience fournie conforme sur deux demandées Le personnel n'a pas l'expérience similaire requise	
4	Groupement VISTA/ENTREPRISE LOGIC	1	387 630 000	-	<b>426 806 000</b>			<b>Qualifié pour 1 lot</b>	
		2	387 630 000	-	<b>426 806 000</b>			Même matériel et même personnel fournis pour les deux (02) lots, donc suffisant pour un lot. Montants en chiffres et en lettres non conformes aux items 1.2, 3.14 et 4.2 du bordereau des prix unitaires. En considérant les montants en lettres cela induit une variation à la hausse de <b>39 176 000 FCFA</b> pour chacun des lots (1 et 2). Le montant évalué de l'offre passe de 387 630 000 à <b>426 806 000 FCFA TTC</b> pour chacun des lots (1 et 2) soit un écart de <b>+10,11%</b> pour chacun des lots (1 et 2).	
5	SAAT SA	1	430 523 000	-	-			Non Qualifié	
6	ERS	1	435 685 500	-	-			Non Qualifié	
		2	435 685 500	-	-			Marchés similaires fournis non probants car les marchés ont le même numéro Tout le personnel fourni n'a qu'une seule expérience similaire fournie et conforme	
7	COGEA	1	448 429 500	-	-			Non Qualifié	
		2	398 191 000	-	-			1/2 marché fourni conforme. De surcroit, avec le même maître d'ouvrage, l'entreprise est déjà attributaire du marché n°42/00/09/01/03/2021/00003 du 08 novembre 2021 portant réalisation de 15 forages à gros débit (lot 1) pour un délai d'exécution de 4 mois selon l'ordre de service. L'exécution des travaux devrait s'achever le 18/04/2023. Cependant jusqu'à ce jour, l'entreprise n'a pas encore fini d'exécuter les travaux malgré les mises en demeure portées à son attention par le Maître d'ouvrage. Son plan de charge fourni ne comporte pas ce marché en question. L'attestation de mise à disposition de la citerne à eau 11PP0596 délivrée par SEONE Abdoulaye, mais le signataire de l'acte est KOMDAOGO P. Théophile.	
8	NIKHITAA'S IMPEX	1	409 454 100	346 995 000	409 454 100			<b>Qualifié pour 2 lots</b>	
		2	409 454 100	346 995 000	409 454 100				
9	Groupement EHMH/FGT	2	339 149 700	-	-			Non Qualifié	
<b>Attributaire :</b>		<p>Lot 1 : Travaux de réalisation de cinquante (50) forages positifs à gros débits/grand diamètre dans les régions du Centre Nord, Sahel et Nord ; est attribué au Groupement ECC KAF/ELMA FORAGES pour un montant de trois cent quarante millions (340 000 000) F CFA HTVA soit quatre cent un millions deux cent mille (401 200 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois ;</p> <p>Lot 2 : Travaux de réalisation de cinquante (50) forages positifs à gros débits/grand diamètre dans les régions du Centre Ouest, Centre Sud et du Plateau Central ; est attribué à NIKHITAA'S IMPEX pour un montant de trois cent quarante-six millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (346 995 000) F CFA HTVA soit quatre cent neuf millions quatre cent cinquante-quatre mille cent (409 454 100) F CFA TTC avec un délai d'exécution de neuf (09) mois.</p>							

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de prix : N°2024-001F/MEEA/SG/DMP du 05/01/2024 pour la fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit de la DGAEUE ;  
Financement : Budget de l'Etat – Exercice 2024 ; Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°3796 du vendredi 19/01/2024 ; Date de  
dépouillement : 26 janvier 2024 ; Nombre de soumissionnaires : deux (02) ; Nombre de lots : lot unique.

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	H TVA	TTC	H TVA	TTC		
REFERENCIEL AFRIK	Min: 7 293 750 Max : 14 587 500	-	-	-	<b>Non conforme :</b> absence de certificat de désinfection/désinsectisati on délivré par les services compétents.	Non classé
ESANAD	-	Min : 7 797 625 Max : 15 595 250	Mini : 7 088 750 Maxi : 14 177 500	Min : 7 797 625 Max : 15 595 250	<b>Conforme</b>	1 <sup>er</sup>
<b>Attributaire</b>	<b>ESANAD</b> pour un montant total minimum hors TVA de sept millions quatre-vingt-huit mille sept cent cinquante (7 088 750) F CFA soit sept millions sept cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent vingt-cinq (7 797 625) francs CFA TTC et pour un montant total maximum hors TVA de quatorze millions cent soixante-dix-sept mille cinq cents (14 177 500) F CFA soit quinze millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante (15 595 250) francs CFA TTC, pour un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.					

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

## Résultats provisoires

### SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de prix n°004/2024 lancée pour l'installation de circuit ondulé, la fourniture et l'installation d'un onduleur de 30 kVA, la fourniture et l'installation des systèmes de contrôle d'accès et de vidéosurveillance, le câblage et l'installation de réseau informatique, la fourniture et l'installation d'un système de visioconférence en cinq (05) lots - Publication de l'avis : Publié dans le Quotidien des Marchés Publics n° 3804 du mercredi 31 janvier 2024

Financement : Fonds propres SONABEL

#### Lot 1 : Installation de circuit ondulé

Le Budget estimatif des travaux est de : 38 200 000 F CFA TTC

Après calcul : la borne inférieure est de 31 132 601 F CFA TTC

la borne supérieure est de : 42 120 577 F CFA TTC

Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
	Ouverture	Corrigé TTC	
Général Energy	30 268 888	33 557 028	Conforme : Il y a une différence entre le montant en lettre et le montant en chiffre des items « main d'œuvre ». Cela a entraîné une variation de 09,81% du montant initial. Omission des items 6 « Câble électrique 5x6 mm <sup>2</sup> Liaison des niveaux », et 22 « Disjoncteur 4 pôles 32A » alors la moyenne des prix unitaires soit respectivement 4 561 F CFA et 39 709 F CFA lui est appliqué à titre de comparaison. L'attribution sera faite sur le montant initial corrigé qui est de (33 241 072 F CFA TTC) si toutefois l'entreprise Général Energy est retenue.
Afrik Lonnya	30 998 919	40 374 074	Non conforme : Erreur de quantité aux items 5, 6, 7 et 8 du NIVEAU R+3, les quantités sont respectivement de 520m, 90, 2, 1 et 6 au lieu de 90m, 2, 6 et 1. Cela a entraîné une variation de + 30,24% du montant total. Par conséquent l'offre de l'entreprise est écartée pour la suite de l'analyse.
Groupement Mimim Distribution SAS/E-SERVICES SA	35 244 629 TTC	39 877 166	Non conforme : Erreur de calcul au « Goulotte DLP monobloc 50x150 mm Legrand » on a 3 122 280 F CFA au lieu de 2 892 960 F CFA. Erreur de calcul au « Câble électrique 2,5 mm <sup>2</sup> pour raccordement des prises type F300/500V 3G2 V » on a 587 600 F CFA au lieu de 519 800 F CFA. Cela a entraîné une variation de 13,14% du montant total. L'offre de l'entreprise après correction est hors budget. Conformément à l'arrêté n° 2022-161/MEFP/CAB du 13/05/2022, l'offre du groupement est écartée.
IT Projet	37 980 680 TTC	37 980 680	Conforme
RDA Services Sarl	29 002 630 TTC	29 002 630	Non conforme : Offre anormalement basse
BUTEC Energies et Services	35 795 868 TTC	35 795 868	Conforme
Cetelcom	34 010 313 TTC	34 996 157	Conforme : Erreur de calcul au « sous total RDC » on a 6 137 640 F CFA au lieu de 6 149 640 F CFA. Cela a entraîné une variation de 0,04% du montant total

**Attributaire provisoire : Général Energy pour un montant TTC de trente-trois millions deux cent quarante un mille soixante douze (33 241 072) F CFA avec un délai d'exécution de 15 jours.**

#### Lot 2 : fourniture et installation d'un onduleur de 30 kVA

Le Budget estimatif des travaux est de : 16 500 000 F CFA TTC

Après calcul : la borne inférieure est de : 15 446 508 F CFA TTC

la borne supérieure est de: 20 898 217 F CFA TTC

Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
	Ouverture	Corrigé TTC	
RDA Services Sarl Tel : 25 46 13 15	18 148 4000	-	Non conforme : La proposition financière de RDA Services Sarl est hors budget prévisionnel. Les onduleurs proposés ne précisent pas le facteur de puissance, ni le rendement de l'onduleur et le taux de distorsion harmonique de l'onduleur. Par conséquent l'offre de l'entreprise est écartée pour la suite de l'analyse.
BUTEC Energies et Services 05 BP 6293 Ouaga 06 Tel : 25 37 50 40	16 465 018	16 465 018	Conforme
MP Technologie et Services Sarl Tel : 78 58 58 68	15 524 922	15 524 922	Conforme

**Attributaire provisoire : MP Technologies et Services pour un montant TTC de quinze millions cinq cent vingt-quatre mille neuf cent vingt-deux (15 524 922) F CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.**

#### Lot 3 : fourniture et installation des systèmes de contrôle d'accès et de vidéosurveillance

Budget estimatif des travaux est de : 19 300 000 F CFA TTC

Après calcul : la borne inférieure est de : 15 446 508 F CFA TTC

la borne supérieure est : 20 898 217 F CFA TTC

Entreprises	Montant en F CFA			Observations
	Ouverture	Corrigé HTVA	Corrigé TTC	
Total ACCES	35 637 493 TTC	-	-	Non conforme : La proposition financière est hors budget prévisionnel.
Numeris Solution Sarl	16 943 313 TTC	-	16 943 313	Conforme
TGDONE Multi Services	13 575 000 HTVA	13 575 000	16 018 500	Conforme

**Attributaire provisoire : TGDONE Multi services pour un montant HTVA de treize millions cinq cent soixante-quinze mille (13 575 000) F CFA avec un délai d'exécution de 15 jours.**

## Résultats provisoires

<b>Lot 4 : câblage et installation de réseau informatique</b> <b>Budget estimatif des travaux est de : 10 900 000 F CFA TTC</b> <b>Après calcul : la borne inférieure est de : 8 817 876 F CFA TTC</b> <b>la borne supérieure est de : 11 930 068 F CFA TTC</b>			
Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
	Ouverture	Corrigé TTC	
Afrik Lonnya	8 567 390	-	Non conforme : Offre Anormalement basse
Groupement Mimim Distribution SAS/E-SERVICES SA	9 506 587	9 447 587	Conforme : Le groupement a facturé deux fois les travaux d'installation. Cela a entraîné une variation de 0,62% du montant total.
IT Projet Tel : 25 47 71 60	9 864 800	9 864 800	Conforme
Général Business Services Sarl	9 003 400	9 003 400	Conforme
RDA Services Sarl	11 788 200	-	Non conforme : La proposition financière est hors budget prévisionnel
Total ACCES	20 193 704	-	Non conforme : La proposition financière est hors budget prévisionnel
IRT Consulting	9 994 600	9 994 600	Conforme
Numeris Solution Sarl	10 631 800	10 631 800	Conforme
Cetelcom	9 500 180	11 034 180	Non conforme : Il y a une différence entre le montant en lettre et le montant en chiffre de l'item 9 « Goulottes ». Cela a entraîné une variation de 16,14% du montant initial. Par conséquent l'offre de l'entreprise est écartée de la suite de l'analyse.
<b>Attributaire provisoire : Général Business Services Sarl pour un montant TTC de neuf millions trois mille quatre cents (9 003 400) F CFA avec un délai d'exécution de 15 jours.</b>			
<b>Lot 5 : fourniture et installation des systèmes de contrôle d'accès et de vidéosurveillance</b> <b>Budget estimatif des travaux est de : 7 000 000 F CFA TTC</b> <b>Après calcul : la borne inférieure est de : 5 946 709 F CFA TTC</b> <b>la borne supérieure est de: 8 045 547 F CFA TTC</b>			
Entreprises	Montant en F CFA TTC		Observations
	Ouverture	Corrigé TTC	
IT Projet Tel : 25 47 71 60	9 499 000	9 499 000	Non conforme : La proposition financière est hors budget prévisionnel ;
Total ACCES 01 BP 2839 Ouaga Tel : 25 34 14 50	43 077 438	43 077 438	Non conforme : La proposition financière est hors budget prévisionnel
IRT Consulting 17 BP 460 Ouaga 17 Tel : 60 91 44 75	6 962 000	6 962 000	Non conforme : La marque et le modèle de l'écran TV sont non spécifiés. La taille de l'écran proposée est de 75 pouces au lieu de 98 comme demandée.
Cetelcom Tel : 25 40 24 40/ 64 66 34 34	6 990 320	6 990 320	Conforme
<b>Attributaire provisoire : CETELCOM pour un montant TTC de six millions neuf cent quatre-vingt-dix mille trois cent vingt (6 990 320 ) F CFA avec un délai d'exécution de 15 jours.</b>			

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

## REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

### COMMUNIQUE RECTIFICATIF

Suite à la publication des résultats du dépouillement des offres pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Ouarkoye au cours de l'année 2024, parus dans la revue des marchés publics n°3812 (bis) du lundi 12 février 2024, les soumissionnaires sont informés qu'une rectification s'est opérée à la page 189 concernant le domaine des services courants, sous-domaine « entretien et réparation de matériel de transport (2, 3 et 4 roues) » ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

II) SERVICES COURANTS							
2. Entretien et réparation de matériel de transport (02, 03 et 4 roues)							
6	Garage d'Entretien Auto (G. E.A)	00158427 T	BF OUA 01 2023 B13 16989	71 50 15 48	Domaine prestation conforme	de non	Non retenu

Lire :

II) SERVICES COURANTS							
2. Entretien et réparation de matériel de transport (02, 03 et 4 roues)							
6	Garage d'Entretien Auto (G. E.A)	00158427 T	BF OUA 01 2023 B13 16989	71 50 15 48	Néant		Retenu

Le reste sans changement.

*Le Président*

**Lassané KIEMDE**  
Secrétaire Administratif

## Résultats provisoires

### REGIONAL DU CENTRE

Demande de prix N°2024-01/RCEN/CRC/SG/PRM du 23/01/2024

Quotidien de publication n°3805 du jeudi 1<sup>er</sup> février 2024 à la page 95 Lettre de convocation pour l'ouverture N°2024-01/RCEN/CR/SG/PRM DU 07/02/2024. Date d'ouverture des plis : lundi 12 février 2024. Nombre de plis reçus dans le délai : 04. Nombre de plis reçu hors délai 00. Financement : BUDGET CONSEIL REGIONAL DU CENTRE ; GESTION 2024

Acquisition de titres de voyages au profit des conseillers régionaux et du personnel administratif pour des missions à l'étranger (marché à commandes)

Soumissionnaires	Montants lus publiquement en F CFA				Montants corrigés en F CFA				Rang	Observations	
	MONTANT MINIMUM		MONTANT MAXIMUM		MONTANT MINIMUM		MONTANT MAXIMUM				
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
GTC SARL	2 340 000	-	11 780 000	-	-	-	-	-	-	1 <sup>ème</sup>	Conforme
MAUBAH VOYAGES	2 350 000	-	11 200 000	-	-	-	-	-	-	2 <sup>ème</sup>	Conforme
SKILL TRAVEL	2 750 000	-	11 100 000	-	-	-	-	-	-	3 <sup>ème</sup>	Conforme
REHOBOTH VOYAGES	2 850 000	-	11 300 000	-	-	-	-	-	-	4 <sup>ème</sup>	Conforme
<b>Attributaire</b>	GTC SARL pour un montant minimum HTVA de deux millions trois cent quarante mille (2 340 000) francs CFA et d'un montant maximum HTVA de onze millions sept cent quatre-vingt mille (11 780 000) francs CFA avec un délai d'exécution de cinq (5) jours par commande.										

### REGION DE L'EST

Demande de prix n°2023-002/REST/PRGM/CMR-DPG/M/PRM du 30 novembre 2023 pour la normalisation de l'école primaire publique de Yenseméni, dans la commune de Diapangou - Financement : FDC III-FICOD/KFW-Commune de Diapangou - Date de publication : la revue des marchés publics du N°3760 du jeudi 30 novembre 2023

Date d'ouverture des plis : 19 décembre 2023 - Nombre de plis reçus : 05 - Score minimum requis : 70/100 points

N°	Entreprise	Qualification et compétence du personnel clé	Expérience pertinente	Matériel	Présentation	Note technique/100	Observation
1	SBUCO BTP/NOUMANE SERVICE BTP	40	06	25	04	75,00	<b>Retenu :</b> Un projet similaire avec PV de réception définitive
2	ENTREPRISE FIMBA	NE	NE	NE	NE	Non Evalué	<b>Non retenu :</b> Garantie de soumission, la banque s'est engagée vis-à-vis de la commune de Diabo et non de Diapangou conformément à la Demande de Prix.
3	ETABLISSEMENT WENDKUUNI	NE	NE	NE	NE	Non Evalué	<b>Non retenu :</b> Garantie de soumission, la banque s'est engagée vis-à-vis de RECOPA et non de Diapangou conformément à la Demande de Prix.
4	Burkina Building Corporation Sarl (2BC SARL)	NE	NE	NE	NE	Non Evalué	<b>Non retenu :</b> Garantie de soumission, la banque s'est engagée vis-à-vis du Centre Hospitalier Régional de Dori et non de Diapangou conformément à la Demande de Prix
5	S.N.G.D/Sarl	NE	NE	NE	NE	Non Evalué	<b>Non retenu :</b> Offre concerne un autre projet, à savoir la construction d'une école primaire à Nablanguin dans la commune de Diabo

Le groupement d'entreprises : **SBUCO BTP/NOUMANE SERVICE BTP**, dont l'offre technique a été jugée conforme et ayant obtenu la note minimale de 70/100 sera invité pour l'ouverture des offres financières.

www.dgcmef.gov.bf

## Résultats provisoires

### AGENCE MUNICIPAL DES GRANDS TRAVAUX

Demande De Proposition N°2023 -03/ AMGT/DG/DPM/PADO du 12 octobre 2023 relative à l'Audit financier et comptable des exercices 2022, 2023, 2024 et 2025 du Projet d'Assainissement et de Drainage de Ouagadougou (PADO).

Agence d'exécution : Agence Municipale des Grands Travaux

Nom du projet : Projet d'Assainissement et de Drainage de Ouagadougou (PADO)

Source de financement : Banque européenne d'Investissement (BEI) ; Convention Serapis N° 2020-0098 du 27 novembre 2020.

Références de publication des résultats techniques : Quotidien de Marchés Publics N°3794 du 17 Janvier 2023

Date d'ouverture des propositions financières : 25 janvier 2024 - Nombre de propositions reçues : six (06)

Date de délibération : 01 février 2024

CRITERES/ CONSULTANTS	NOTE TECHNIQUE	PRIX DE LA PROPOSITION FINANCIERE LU A L'OUVERTURE DES PLIS EN FCFA HT		PRIX EVALUE DE LA PROPOSITION FINANCIERE EN FCFA		RANG	OBSERVATIONS
		HT	TTC	HT	TTC		
		CABINET FIDUCIAL EXPERTISE AK	80,46	17 200 000	20 296 000		
Groupement BAKERTILLY/CFEC AFRIQUE	75,78	16 000 000	-	16 000 000	18 880 000	2 <sup>ème</sup>	RAS
Groupement SECAPI/CONVERGENCE	76,96	-	4 967 800 Par exercice	16 840 000	19 871 200	3 <sup>ème</sup>	Le montant par exercice a été multiplié par quatre (04) pour trouver le montant total de la prestation.
FIDEXCO	83,83	15 280 000	18 030 400	15 280 000	18 030 400	1 <sup>er</sup>	RAS
CABINET SYNEX CONSULTING SARL	86,06	-	24 072 800	-	24 072 800	5 <sup>ème</sup>	RAS
SOGECA INTERNATIONAL	68,36	-	-	-	-	-	Non retenu pour score minimal non atteint.
<b>Attributaire</b>	<b><i>FIDEXCO pour un montant de quinze millions deux cent quatre-vingt mille (15 280 000) FCFA HT soit dix-huit millions trente mille quatre cents (18 030 400) F CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt-cinq (25) jours hors période de validation du rapport final pour chaque exercice.</i></b>						

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

## Résultats provisoires

### REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Appel d'offres pour les travaux d'entretien courant du réseau routier classé, des pistes rurales et des travaux par la méthode de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) de l'année 2024 dans la région de la BOUCLE DU MOUHOUN

Convocation des membres de la CRAM N°2024-0001/MATDS/RBMH/GDDG/SG du 15/01/2024.

Dates d'ouverture et de délibération : 22/01/2024 et 14/02/2024

Nombre de soumissions : cent cinquante-neuf (159).

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES EN TERRE</b>							
<b>LOT 01</b>							
ACR	165 505 500	231 261 000			165 505 500	231 261 000	<b>Non conforme</b> Agrément technique non fourni
GROUPEMENT ECBGC /PANAP-BURKINA SARL	181 196 151	231 562 504			181 196 151	231 562 504	<b>Conforme</b> L'entreprise <b>SONATLG</b> est classée première au lot 01 Route en Terre, également au lot 06 Route en Terre. Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le <b>lot 06 Route en Terre</b> , donc l'entreprise <b>KO &amp; FILS</b> devient première au lot 01 Route en Terre. L'entreprise <b>KO &amp; FILS</b> est maintenant classée première au lot 01 Route en Terre, également première au lot 02 Route en Terre. Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le <b>lot 02 Route en Terre</b> , Donc l'entreprise <b>GROUPEMENT ECBGC /PANAP-BURKINA SARL</b> devient première au lot 01 Route en Terre, Par conséquent l'entreprise GROUPEMENT ECBGC /PANAP-BURKINA SARL sera attributaire du <b>lot 01 Route en Terre</b> .
CO.BO.PRA.	206 100 877	269 276 602			206 100 877	269 276 602	<b>Non conforme</b> -Chiffre d'affaires non fourni -Matériel : Une (01) niveleuse fournie au lieu de deux (02). Un (01) compacteur fourni au lieu de deux (02).
SONATLG	187 040 360	230 697 705			187 040 360	230 697 705	Conforme
E.T.M.C.F	176 568 675	223 696 990			176 568 675	223 696 990	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
ECKF	182 747 243	232 985 920			182 747 243	232 985 920	Conforme
ROADS	200 484 726	263 096 411			200 484 726	263 096 411	Conforme
CDA SERVICE	190 554 359	236 054 953			190 554 359	236 054 953	Conforme
KO & FILS	184 943 896	231 560 341			184 943 896	231 560 341	Conforme
<b>Attributaire</b>	<b>GROUPEMENT ECBGC /PANAP-BURKINA SARL</b> pour : Un montant minimum de <b>cent cinquante-trois millions cinq cent cinquante-six mille soixante (153 556 060) F CFA HTVA</b> soit <b>cent quatre-vingt-un millions cent quatre-vingt-seize mille cent cinquante et un (181 196 151) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent quatre-vingt-seize millions deux cent trente-neuf mille quatre cent dix (196 239 410) F CFA HTVA</b> soit <b>deux cent trente et un millions cinq cent soixante-deux mille cinq cent quatre (231 562 504) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois</b> .						

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES EN TERRE</b>							
<b>LOT 02</b>							
PGS	134 677 813	179 526 958	-	10 000 000 HTVA	146 477 813	191 326 958	<b>Non conforme</b> -Matériel : un (01) compacteur fourni au lieu de deux (02). -Omission de la tâche 1000, Entraînant une variation de : • <b>8.06%</b> pour le montant minimum ; • <b>6.17%</b> pour le montant maximum.
GTC	139 265 125	176 422 440			139 265 125	176 422 440	Conforme
E.KA.MA.F	138 059 579	175 557 088			138 059 579	175 557 088	Conforme

## Résultats provisoires

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
KO & FILS	138 526 384	174 976 655			138 526 384	174 976 655	<b>Conforme</b> L'entreprise <b>SONATLG</b> est classée première au lot 01 Route en Terre, également au lot 06 Route en Terre. Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le <b>lot 06 Route en Terre</b> , donc l'entreprise KO & FILS devient première au lot 01 Route en Terre. L'entreprise <b>KO &amp; FILS</b> est maintenant classée première au lot 01 Route en Terre, également au lot 02 Route en Terre. Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le <b>lot 02 Route en Terre</b> .
<b>Attributaire</b>	<b>KO &amp; FILS</b> pour : Un montant minimum de <b>cent dix-sept millions trois cent quatre-vingt-quinze mille deux cent quarante (117 395 240) F CFA HTVA</b> soit <b>cent trente-huit millions cinq cent vingt-six mille trois cent quatre-vingt-quatre (138 526 384) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent quarante-huit millions deux cent quatre-vingt-cinq mille trois cents (148 285 300) F CFA HTVA</b> soit <b>cent soixante-quatorze millions neuf cent soixante-seize mille six cent cinquante-cinq (174 976 655) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois</b> .						

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES EN TERRE</b>							
<b>LOT 03</b>							
IDC SARL	114 192 878	146 679 776	-	<b>916 860</b>	114 192 878	147 596 636	Conforme A l'item 206e du cadre de bordereau il y a inadéquation entre le prix unitaire en lettre et celui en chiffre : 10 000 au lieu de 9 000, entraînant une variation de 0,63% en plus-value du montant Max.
AXEL	111 257 571	141 859 984			111 257 571	141 859 984	Conforme
BMKS	120 600 868	158 900 841	-	<b>8 250 000 HTVA</b>	130 335 868	168 635 841	Conforme Omission de la tâche 1000 : Entraînant une variation de 6.84% pour le montant minimum ; 4.89% pour le montant maximum.
F.C.I	99 680 836	130 719 969	-	<b>8 250 000 HTVA</b>	109 415 836	140 454 969	Conforme Omission de la tâche 1000 : Entraînant une variation de 8,28% pour le montant minimum ; 5,87% pour le montant maximum.
SOZENAB BTP	104 827 064	131 522 417			104 827 064	131 522 417	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
FACOS	99 301 337	131 800 280		Min <b>21 020 018</b> Max <b>21 610 018</b>	120 321 355	153 410 298	Non conforme Ecarté pour variation de plus de 15% Erreur de sommation Entraînant une variation de 21,17% pour le montant minimum ; 16,40% pour le montant maximum.
GROUPE ZONON	109 456 771	140 019 184			109 456 771	140 019 184	Conforme
EGHTP	103 947 787	129 595 908			103 947 787	129 595 908	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
<b>Attributaire</b>	<b>GROUPE ZONON</b> pour : Un montant minimum de <b>quatre-vingt-douze millions sept cent cinquante-neuf mille neuf cent soixante-quinze (92 759 975) F CFA HTVA</b> soit <b>cent neuf millions quatre cent cinquante-six mille sept cent soixante et onze (109 456 771) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent dix-huit millions six cent soixante mille trois cent vingt-cinq (118 660 325) F CFA HTVA</b> soit <b>cent quarante millions dix-neuf mille cent quatre-vingt-quatre (140 019 184) F CFA TTC</b> ; -Délai d'exécution : <b>douze (12) mois</b> .						

## Résultats provisoires

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES EN TERRE</b>							
<b>LOT 04</b>							
AFRIK LONNYA	108 804 850	136 741 350			108 804 850	136 741 350	Conforme
GESER-FA	119 515 238	149 367 940			119 515 238	149 367 940	Conforme
EDZ	101 534 221	122 574 801			101 534 221	122 574 801	Conforme
BATIEFA et ASSOCIES	99 835 434	121 281 049			99 835 434	121 281 049	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
COMINA	105 854 850	133 791 350			105 854 850	133 791 350	Conforme
MASSOUDE K INTERNATIONAL	98 285 150	120 997 200			98 285 150	120 997 200	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
EGHTP	101 127 770	120 716 950			101 127 770	120 716 950	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
<b>Attributaire</b>	<b>EDZ pour :</b> Un montant minimum de <b>quatre-vingt-six millions quarante-cinq mille neuf cent cinquante ( 86 045 950 ) F CFA HTVA</b> soit <b>cent un millions cinq cent trente-quatre mille deux cent vingt et un (101 534 221) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent trois millions huit cent soixante-seize mille neuf cent cinquante (103 876 950) F CFA HTVA</b> soit <b>cent vingt-deux millions cinq cent soixante-quatorze mille huit cent un (122 574 801) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois</b> .						

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES EN TERRE</b>							
<b>LOT 05</b>							
BONKOUNGOU EXPERTISE	126 492 047	157 822 085			126 492 047	157 822 085	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
ECKF SARL	146 757 190	189 588 830			146 757 190	189 588 830	Conforme
ENG	133 969 440	176 546 762		<b>9 850 000 HTVA</b>	145 563 440	188 169 762	Conforme Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de 7.35% pour le montant minimum ; 5.58% pour le montant maximum.
NOUR BTP	133 828 826	168 936 058	<b>Min 2 409 665 Max 3 655 665</b>		131 008 230	164 445 182	Conforme Différence entre les prix unitaires du bordereau de prix et ceux du cadre de devis aux Items 305 et 100c. Entrainant une variation de 1.80% pour le montant minimum ; 2.16% pour le montant maximum.
GESER-FA	151 677 672	194 653 685			151 677 672	194 653 685	Conforme
F.C. I	118 217 002	156 166 864		<b>9 850 000 HTVA</b>	126 840 002	167 789 864	Conforme Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de 8.33% pour le montant minimum ; 6.31% pour le montant maximum.
AMIR DISTRIBUTION PLUS	125 817 854	161 385 621		<b>9 850 000 HTVA</b>	135 667 854	171 235 621	Conforme Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de 7.83% pour le montant minimum ; 6.10% pour le montant maximum.
COMINA	130 445 283	166 363 893			130 445 283	166 363 893	Conforme
SOZENAB BTP	126 068 604	157 231 106			126 068 604	157 231 106	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
SOCA	131 573 658	167 306 241		<b>Max 141 600</b>	131 573 658	167 164 641	Conforme Erreur de calcul a l'Item : 204d : 60 000 au lieu de 180 000 Entrainant une variation de 0,08% du montant Max
SGW	132 622 383	168 540 993		<b>Min 44 515 500 Max 73 691 000</b>	177 137 883	242 231 993	<b>Non conforme</b> <b>Variation de plus de 15%</b> Erreur de calcul aux Items : (301b :125 000 au lieu de 3 500) (301c :175 000 au lieu de 125 000) Entrainant une variation de : <b>33,57%</b> pour le montant minimum ; <b>43,72%</b> pour le montant maximum.
<b>Attributaire</b>	<b>NOUR BTP pour :</b> Un montant minimum de <b>cent onze millions vingt-trois mille neuf cent vingt-trois (111 023 923) F CFA HTVA</b> soit <b>cent trente et un millions huit mille deux cent trente (131 008 230) F CFA TTC</b> ;						

## Résultats provisoires

	Un montant maximum de <b>cent trente-neuf millions trois cent soixante mille trois cent vingt-trois (139 360 323) F CFA HTVA</b> soit <b>cent soixante-quatre millions quatre cent quarante-cinq mille cent quatre-vingt-deux (164 445 182) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois</b> .
--	---

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES EN TERRE</b>							
<b>LOT 06</b>							
E.RO.F	140 134 723	169 627 643			140 134 723	169 627 643	Conforme
ENG	138 197 234	182 377 614		<b>10 000 000 HTVA</b>	149 997 234	194 177 614	Conforme Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de 7.24% pour le montant minimum ; 5.48% pour le montant maximum.
SORVLA/ETF	131 785 716	164 174 474			131 785 716	164 174 474	Conforme
SONATLG	134 533 558	162 324 918			134 533 558	162 324 918	Conforme L'entreprise SONATLG est classée première au lot 01 Route en Terre, également au lot 06 Route en Terre. Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le lot 06 Route en Terre.
GTC	133 835 966	166 192 156			133 835 966	166 192 156	Conforme
Ed.PA/GROUPE 2SI	134 636 785	171 027 985			134 636 785	171 027 985	Conforme
NAIJY'S/EFFIMAS INTERNATIONAL	126 697 568	161 367 148		<b>Min 24 169 448</b>	102 528 120	161 367 148	Non conforme Variation de plus de 15% Discordance entre les montants en lettres et les montants en chiffres dans le cadre du bordereau des prix. Entrainant une variation en moins-value de 18,85% du montant min
<b>Attributaire</b>	<b>SONATLG pour :</b> Un montant minimum de <b>cent quatorze millions onze mille quatre cent quatre-vingt-neuf (114 011 489) F CFA HTVA</b> soit <b>cent trente-quatre millions cinq cent trente-trois mille cinq cent cinquante-huit (134 533 558) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent trente-sept millions cinq cent soixante-trois mille quatre cent quatre-vingt-neuf (137 563 489) F CFA HTVA</b> soit <b>cent soixante-deux millions trois cent vingt-quatre mille neuf cent dix-huit (162 324 918) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois</b> .						

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>PISTES RURALES</b>							
<b>LOT 01</b>							
BONKOUNGOU EXPERTISE	127 092 632	157 861 080			127 092 632	157 861 080	CONFORME
AG.E.S	125 570 419	158 559 269			125 570 419	158 559 269	CONFORME
ENTREPRISE POULOUNGO	127 419 468	158 154 301			127 419 468	158 154 301	CONFORME
ACR	97 028 922	156 191 353			97 028 922	156 191 353	Non conforme Agrément technique non fourni
BMKS	142 480 256	187 087 746		<b>9 750 000 HTVA</b>	153 985 256	198 593 690	CONFORME Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de 6.84% pour le montant minimum ; 5.21% pour le montant maximum.
GC BTP	121 004 374	156 559 155		<b>9 750 000 HTVA</b>	132 509 374	168 064 155	CONFORME Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de 8.06% pour le montant minimum ; 6.23% pour le montant maximum.
MADI DISTRIBUTION	133 394 492	169 139 843		<b>9 750 000 HTVA</b>	144 899 492	180 644 843	Non conforme -Matériel : une (01) citerne fournie au lieu de deux (02). -Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de 7.31% pour le montant minimum ; 5.76% pour le montant maximum.
AMIR DISTRIBUTION	121 757 403	154 693 350		<b>9 750 000</b>	133 372 922	172 179 040	Conforme

## Résultats provisoires

PLUS				HTVA			Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de 8.01% pour le montant minimum ; 6.30% pour le montant maximum.
DECO'S	121 867 922	160 674 040		<b>9 750 000 HTVA</b>	133 372 922	172 179 040	Conforme Omission de la tâche 1000 Entrainant une variation de • 8.00% pour le montant minimum ; 6.07% pour le montant maximum.
ACTTL	126 174 096	155 514 248			126 174 096	155 514 248	Conforme
ATL	127 060 422	155 507 447			127 060 422	155 507 447	Conforme
MASSOUDE K INTERNATIONAL	125 434 496	155 544 598			125 434 496	155 544 598	Conforme
BCOM	130 696 564	160 137 016			130 696 564	160 137 016	Conforme
DAKI'S & CO	125 810 208	156 185 810			125 810 208	156 185 810	Conforme
SGW	129 546 772	166 588 353		<b>295 000</b>	129 841 772	166 883 353	Conforme Erreur de calcul aux l'Items : -100 : 4 000 000 au lieu de 5 000 000 -100a : 5 000 000 au lieu de 4 000 000, - 100c : 1 750 000 au lieu de 1 500 000 entraînant une variation de : • 0,22% pour le montant minimum ; 0,17% pour le montant maximum.
<b>Attributaire</b>	<b>ATL pour : Un montant minimum de cent sept millions six cent soixante-dix mille trois cent vingt-trois (107 678 323) F CFA HTVA soit cent vingt-sept millions soixante mille quatre cent vingt-deux (127 060 422) F CFA TTC ;</b> <b>Un montant maximum de cent trente et un millions sept cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent soixante-douze (131 785 972) F CFA HTVA soit cent cinquante-cinq millions cinq cent sept mille quatre cent quarante-sept (155 507 447) F CFA TTC ; Délai d'exécution : douze (12) mois.</b>						

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>PISTES RURALES</b>							
<b>LOT 02</b>							
GROUPEMENT ECBGC /PANAP-BURKINA SARL	128 711 049	164 556 945			128 711 049	164 556 945	Conforme
CO.BO.PRA.	155 004 539	197 945 376			155 004 539	197 945 376	Non conforme -Chiffre d'affaires non fourni -Matériel : Une (01) niveleuse fournie au lieu de deux(02). Un (01) compacteur fourni au lieu de deux (02).
MADI DISTRIBUTION	173 669 108	222 538 100		<b>10 000 000 HTVA</b>	185 469 108	234 338 100	Non conforme -Matériel : une (01) citerne fournie au lieu de deux (02). -Omission de la tâche 1000 Entrainant une variation de • 5.76% pour le montant minimum ; 4.49% pour le montant maximum.
SAOH-BTP	160 496 503	198 086 017			160 496 503	198 086 017	Conforme
PGS	124 662 469	164 984 091		<b>10 000 000 HTVA</b>	136 462 469	176 784 091	Non conforme -Matériel : Un (01) compacteur fourni au lieu de deux (02). -Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de • 8.02% pour le montant minimum ; 6.06% pour le montant maximum.
CDA SERVICE	134 043 786	164 270 761			134 043 786	164 270 761	Conforme
ECKF	130 458 187	162 197 779			130 458 187	162 197 779	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
E.KA.MA.F	130 885 170	162 714 809			130 885 170	162 714 809	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
NAIJY'S/EFFIMAS INTERNATIONAL	128 078 804	162 495 133			128 078 804	162 495 133	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
<b>Attributaire</b>	<b>CDA SERVICE pour :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un montant minimum de cent treize millions cinq cent quatre-vingt-seize mille quatre cent vingt-huit (113 596 428 ) F CFA HTVA soit cent trente-quatre millions quarante-trois mille sept cent quatre-vingt-six (134 043 786) F CFA TTC ;</li> <li>- Un montant maximum de cent trente-neuf millions deux cent douze mille cinq cent neuf (139 212 509) F CFA HTVA soit cent soixante-quatre millions deux cent soixante-dix mille sept cent soixante et un (164 270 761) F CFA TTC</li> <li>- Délai d'exécution : douze (12) mois.</li> </ul>						

## Résultats provisoires

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>PISTES RURALES</b>							
<b>LOT 03</b>							
AG.E.S	114 137 379	143 907 953	-	-	114 137 379	143 907 953	Conforme
EDKF	128 585 915	155 566 615		<b>Min 177 000 Max 236 000</b>	128 762 915	155 802 615	Conforme Erreur de calcul à l'Item : 201b :350 000 au lieu de 330 000 Entrainant une variation de • 0,13% pour le montant minimum ; • 0,15% pour le montant maximum.
NABINATION	109 489 014	142 098 314			109 489 014	142 098 314	Non Conforme -Ecarté pour agrément technique non fourni -Délais de validité de l'offre de 60 jours au lieu de 120 jours comme stipulé le DAO
GC BTP	114 378 320	144 265 950		<b>8 600 000 HTVA</b>	124 526 320	154 413 950	Conforme Omission à l'item 1000 : Entrainant une variation de • 7.52% pour le montant minimum ; 5.96% pour le montant maximum.
AL MOUNIA	118 751 825	143 567 225		<b>8 600 000 HTVA</b>	128 899 825	153 715 225	Conforme Omission à l'item 1000 : Entrainant une variation de • 7.24% pour le montant minimum ; • 5.99% pour le montant maximum.
CIC WV	111 233 219	137 084 069	<b>Min 1 770 00 Max 4 548 900</b>		109 463 219	132 535 169	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse Erreur de calcul à l'Item : 204b :3 000 au lieu de 4 500 Entrainant une variation de : • 1,59% pour le montant minimum ; • 3,31% pour le montant maximum.
GVD	128 967 545	156 007 245			128 967 545	156 007 245	Conforme
GROUPE ZONON	125 891 958	161 525 598			125 891 958	161 525 598	Conforme
SGW	127 561 658	163 195 298			127 561 658	163 195 298	Conforme
ALYA BATIMENT & COMMERCE	125 878 364	153 284 384			125 878 364	153 284 384	Non conforme Absence de reçu d'achat du DAO
EAMAF	121 173 303	147 109 703			121 173 303	147 109 703	Conforme
RANKO	110 143 926	137 242 626			110 143 926	137 242 626	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
SOGEK	116 012 337	138 731 467			116 012 337	138 731 467	Conforme L'entreprise SOGEEK est classée première au lot 03 Piste Rurale, également au lot 04 Piste Rurale. Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le lot 03 Piste Rurale.
<b>Attributaire</b>	<b>SOGEK pour :</b> Un montant minimum de <b>quatre-vingt-dix-huit millions trois cent quinze mille cinq cent trente-neuf (98 315 539) F CFA HTVA</b> soit <b>cent seize millions douze mille trois cent trente-sept (116 012 337) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent dix-sept millions cinq cent soixante-neuf mille trente-neuf (117 569 039) F CFA HTVA</b> soit <b>cent trente-huit millions sept cent trente et un mille quatre cent soixante-sept (138 731 467) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois</b> .						

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>PISTES RURALES</b>							
<b>LOT 04</b>							
BONKOUNGOU EXPERTISE	126 908 847	156 657 532			126 908 847	156 657 532	Conforme
ENTREPRISE POULOUNGO	130 184 503	156 410 003			130 184 503	156 410 003	Conforme
GPS	129 611 578	157 947 213			129 611 578	157 947 213	Conforme

## Résultats provisoires

PLUS				HTVA			Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de 8.01% pour le montant minimum ; 6.30% pour le montant maximum.
DECO'S	121 867 922	160 674 040		<b>9 750 000 HTVA</b>	133 372 922	172 179 040	Conforme Omission de la tâche 1000 Entrainant une variation de • 8.00% pour le montant minimum ; 6.07% pour le montant maximum.
ACTTL	126 174 096	155 514 248			126 174 096	155 514 248	Conforme
ATL	127 060 422	155 507 447			127 060 422	155 507 447	Conforme
MASSOUDE K INTERNATIONAL	125 434 496	155 544 598			125 434 496	155 544 598	Conforme
BCOM	130 696 564	160 137 016			130 696 564	160 137 016	Conforme
DAKI'S & CO	125 810 208	156 185 810			125 810 208	156 185 810	Conforme
SGW	129 546 772	166 588 353		<b>295 000</b>	129 841 772	166 883 353	Conforme Erreur de calcul aux l'Items : -100 : 4 000 000 au lieu de 5 000 000 -100a : 5 000 000 au lieu de 4 000 000, - 100c : 1 750 000 au lieu de 1 500 000 entraînant une variation de : • 0,22% pour le montant minimum ; 0,17% pour le montant maximum.
<b>Attributaire</b>	<b>ATL pour : Un montant minimum de cent sept millions six cent soixante-dix mille trois cent vingt-trois (107 678 323) F CFA HTVA soit cent vingt-sept millions soixante mille quatre cent vingt-deux (127 060 422) F CFA TTC ;</b> <b>Un montant maximum de cent trente et un millions sept cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent soixante-douze (131 785 972) F CFA HTVA soit cent cinquante-cinq millions cinq cent sept mille quatre cent quarante-sept (155 507 447) F CFA TTC ; Délai d'exécution : douze (12) mois.</b>						

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>PISTES RURALES</b>							
<b>LOT 02</b>							
GROUPEMENT ECBGC /PANAP-BURKINA SARL	128 711 049	164 556 945			128 711 049	164 556 945	Conforme
CO.BO.PRA.	155 004 539	197 945 376			155 004 539	197 945 376	Non conforme -Chiffre d'affaires non fourni -Matériel : Une (01) niveleuse fournie au lieu de deux(02). Un (01) compacteur fourni au lieu de deux (02).
MADI DISTRIBUTION	173 669 108	222 538 100		<b>10 000 000 HTVA</b>	185 469 108	234 338 100	Non conforme -Matériel : une (01) citerne fournie au lieu de deux (02). -Omission de la tâche 1000 Entrainant une variation de • 5.76% pour le montant minimum ; 4.49% pour le montant maximum.
SAOH-BTP	160 496 503	198 086 017			160 496 503	198 086 017	Conforme
PGS	124 662 469	164 984 091		<b>10 000 000 HTVA</b>	136 462 469	176 784 091	Non conforme -Matériel : Un (01) compacteur fourni au lieu de deux (02). -Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de • 8.02% pour le montant minimum ; 6.06% pour le montant maximum.
CDA SERVICE	134 043 786	164 270 761			134 043 786	164 270 761	Conforme
ECKF	130 458 187	162 197 779			130 458 187	162 197 779	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
E.KA.MA.F	130 885 170	162 714 809			130 885 170	162 714 809	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
NAIJY'S/EFFIMAS INTERNATIONAL	128 078 804	162 495 133			128 078 804	162 495 133	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
<b>Attributaire</b>	<b>CDA SERVICE pour :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un montant minimum de cent treize millions cinq cent quatre-vingt-seize mille quatre cent vingt-huit (113 596 428 ) F CFA HTVA soit cent trente-quatre millions quarante-trois mille sept cent quatre-vingt-six (134 043 786) F CFA TTC ;</li> <li>- Un montant maximum de cent trente-neuf millions deux cent douze mille cinq cent neuf (139 212 509) F CFA HTVA soit cent soixante-quatre millions deux cent soixante-dix mille sept cent soixante et un (164 270 761) F CFA TTC</li> <li>- Délai d'exécution : douze (12) mois.</li> </ul>						

## Résultats provisoires

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>PISTES RURALES</b>							
<b>LOT 03</b>							
AG.E.S	114 137 379	143 907 953	-	-	114 137 379	143 907 953	Conforme
EDKF	128 585 915	155 566 615		Min 177 000 Max 236 000	128 762 915	155 802 615	Conforme Erreur de calcul à l'Item : 201b :350 000 au lieu de 330 000 Entrainant une variation de • 0,13% pour le montant minimum ; • 0,15% pour le montant maximum.
NABINATION	109 489 014	142 098 314			109 489 014	142 098 314	Non Conforme -Ecarté pour agrément technique non fourni -Délais de validité de l'offre de 60 jours au lieu de 120 jours comme stipulé le DAO
GC BTP	114 378 320	144 265 950		8 600 000 HTVA	124 526 320	154 413 950	Conforme Omission à l'item 1000 : Entrainant une variation de • 7.52% pour le montant minimum ; • 5.96% pour le montant maximum.
AL MOUNIA	118 751 825	143 567 225		8 600 000 HTVA	128 899 825	153 715 225	Conforme Omission à l'item 1000 : Entrainant une variation de • 7.24% pour le montant minimum ; • 5.99% pour le montant maximum.
CIC WV	111 233 219	137 084 069	Min 1 770 00 Max 4 548 900		109 463 219	132 535 169	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse Erreur de calcul à l'Item : 204b :3 000 au lieu de 4 500 Entrainant une variation de : • 1,59% pour le montant minimum ; • 3,31% pour le montant maximum.
GVD	128 967 545	156 007 245			128 967 545	156 007 245	Conforme
GROUPE ZONON	125 891 958	161 525 598			125 891 958	161 525 598	Conforme
SGW	127 561 658	163 195 298			127 561 658	163 195 298	Conforme
ALYA BATIMENT & COMMERCE	125 878 364	153 284 384			125 878 364	153 284 384	Non conforme Absence de reçu d'achat du DAO
EAMAF	121 173 303	147 109 703			121 173 303	147 109 703	Conforme
RANKO	110 143 926	137 242 626			110 143 926	137 242 626	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
SOGEK	116 012 337	138 731 467			116 012 337	138 731 467	Conforme L'entreprise SOGEK est classée première au lot 03 Piste Rurale, également au lot 04 Piste Rurale. Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le lot 03 Piste Rurale.
Attributaire	<b>SOGEK pour :</b> Un montant minimum de <b>quatre-vingt-dix-huit millions trois cent quinze mille cinq cent trente-neuf (98 315 539) F CFA HTVA</b> soit <b>cent seize millions douze mille trois cent trente-sept (116 012 337) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent dix-sept millions cinq cent soixante-neuf mille trente-neuf (117 569 039) F CFA HTVA</b> soit <b>cent trente-huit millions sept cent trente et un mille quatre cent soixante-sept (138 731 467) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois.</b>						

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>PISTES RURALES</b>							
<b>LOT 04</b>							
BONKOUNGOU EXPERTISE	126 908 847	156 657 532			126 908 847	156 657 532	Conforme
ENTREPRISE POULOUNGO	130 184 503	156 410 003			130 184 503	156 410 003	Conforme
GPS	129 611 578	157 947 213			129 611 578	157 947 213	Conforme

## Résultats provisoires

AXEL	136 353 484	173 082 459			136 353 484	173 082 459	Conforme
GESER-FA	150 780 152	190 285 372			150 780 152	190 285 372	Conforme
BTC SARL	126 644 149	155 739 999			126 644 149	155 739 999	Conforme L'entreprise SOGEK est classée première au lot 03 Piste Rurale, également au lot 04 Piste Rurale. Après combinaison, il est plus avantageux pour l'administration de lui attribuer le lot 03 Piste Rurale. L'entreprise BTC SARL étant deuxième au lot 04 Piste Rurale devient attributaire au lot 04 Piste Rurale.
AL MOUNIA	131 429 096	161 693 618		<b>9 650 000 HTVA</b>	142 816 096	173 080 618	Conforme Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de • 7.34% pour le montant minimum ; • 5.97% pour le montant maximum.
BCOM	133 030 663	158 070 558			133 030 663	158 070 558	Conforme
DAKI'S & CO	124 644 427	153 954 447			124 644 427	153 954 447	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
SOCA	129 940 066	163 951 501		<b>Max 3 186 000</b>	129 940 066	160 765 501	Conforme Erreur de calcul a l'Item : 204c : 900 000 au lieu de 3 600 Entrainant une variation de : 1,94% pour le montant maximum.
BARRASSO AFRIK BTP	123 042 730	156 964 780			123 042 730	156 964 780	Conforme
SOGETRA	131 987 969	158 889 314			131 987 969	158 889 314	Conforme
ECOS-AFRIQ	123 375 449	153 319 424		<b>9 650 000 HTVA</b>	134 762 449	164 706 424	Conforme Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de • 7.82% pour le montant minimum ; • 6.29% pour le montant maximum.
MSI	112 955 813	178 158 037			112 955 813	178 158 037	Non conforme -Matériel : Une (01) niveleuse fournie au lieu de deux (02).
SOGEK	126 752 107	155 702 640			126 752 107	155 702 640	<b>Conforme</b>
DECO'S	123 650 489	160 791 661		<b>9 650 000 HTVA</b>	135 037 489	172 178 661	<b>Conforme</b> <b>Omission de la tâche 1000 :</b> Entrainant une variation de • <b>7.82%</b> pour le montant minimum ; • <b>6.00%</b> pour le montant maximum.
<b>Attributaire</b>	<b>BTC SARL pour :</b> - Un montant minimum de cent sept millions trois cent vingt-cinq mille cinq cent cinquante (107 325 550) F CFA HTVA soit cent vingt-six millions six cent quarante-quatre mille cent quarante-neuf (126 644 149) F CFA TTC ; - Un montant maximum de cent trente et un millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cinquante (131 983 050) F CFA HTVA soit cent cinquante-cinq millions sept cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (155 739 999) F CFA TTC ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois.</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>PISTES RURALES</b>							
<b>LOT 05</b>							
ECKF SARL	141 547 903	184 413 763			141 547 903	184 413 763	Conforme
GPS	123 134 534	152 517 714			123 134 534	152 517 714	Conforme
AFRIK LONNYA	130 304 981	167 842 846			130 304 981	167 842 846	Conforme
BTC SARL	119 868 973	151 827 208		<b>11 151 000</b>	131 019 973	162 978 208	Conforme Erreur de sommation -Montant min 131 019 973 au lieu 119 868 973, -Montant max 162 978 208 au lieu de 151 827 208 Entrainant une variation de : • 9.30% pour le montant minimum ; • 7.34% pour le montant maximum.
AL MOUNIA	126 449 597	157 316 037		<b>9 450 000 HTVA</b>	137 600 597	168 467 037	Conforme Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de • 6.01% pour le montant minimum ; • 7.47% pour le montant maximum.

## Résultats provisoires

BATIEFA et ASSOCIES	120 992 362	151 910 427			120 992 362	151 910 427	Conforme
ESL	125 720 327	152 323 427			125 720 327	152 323 427	Conforme
DAKI'S & CO	121 290 135	150 721 400			121 290 135	150 721 400	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
BARRASSO AFRIK BTP	120 223 828	156 964 780			120 223 828	156 964 780	Conforme
FACOS	123 359 973	151 989 959			123 359 973	151 989 959	Conforme
GROUPE ZONON	126 218 641	163 387 166			126 218 641	163 387 166	Conforme
Ed.PA/GROUPE 2SI	126 595 946	157 542 921			126 595 946	157 542 921	Conforme
<b>Attributaire</b>	<b>BATIEFA et ASSOCIES</b> pour : Un montant minimum de <b>cent deux millions cinq cent trente-cinq mille neuf cents (102 535 900) F CFA HTVA</b> soit <b>cent vingt millions neuf cent quatre-vingt-douze mille trois cent soixante-deux (120 992 362) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent vingt-huit millions sept cent trente-sept mille six cent cinquante (128 737 650) F CFA HTVA</b> soit <b>cent cinquante et un millions neuf cent dix mille quatre cent vingt-sept (151 910 427) F CFA TTC</b> Délai d'exécution : <b>douze (12) mois.</b>						

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES BITUMÉES</b>							
<b>LOT 01</b>							
GSTL	49 095 080	64 648 111			49 095 080	64 648 111	Conforme
AXEL	51 973 100	69 677 178			51 973 100	69 677 178	Conforme
CIC WV	48 302 120	63 254 987			48 302 120	63 254 987	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
BCOM	51 748 900	66 040 511			51 748 900	66 040 511	Conforme
GVD	49 754 700	64 034 511			49 754 700	64 034 511	Conforme
SOGETRA	50 212 186	64 604 097			50 212 186	64 604 097	Conforme
CA Service	51 619 100	66 780 734			51 619 100	66 780 734	Conforme
EAMAF	53 417 420	67 995 409			53 417 420	67 995 409	Conforme
KANA AFRIQUE	58 124 086	74 886 208			58 124 086	74 886 208	Conforme
<b>Attributaire</b>	<b>GVD</b> pour : Un montant minimum de <b>quarante-deux millions cent soixante-cinq mille (42 165 000) F CFA HTVA</b> soit <b>quarante-neuf millions sept cent cinquante-quatre mille sept cents (49 754 700) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cinquante-quatre millions deux cent soixante-six mille cinq cent trente-quatre (54 266 534) F CFA HTVA</b> soit <b>soixante-quatre millions trente-quatre mille cinq cent onze (64 034 511) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois.</b>						

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES BITUMÉES</b>							
<b>LOT 02</b>							
EMIP CONSTRUCTION	162 787 065	212 445 658	-	-	162 787 065	212 445 658	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
E.RO.F	173 911 350	224 587 290			173 911 350	224 587 290	Conforme
CO.BO.PRA.	181 040 615	239 036 504			181 040 615	239 036 504	Non conforme -Chiffre d'affaires non fourni -Matériel : Véhicule de liaison non fourni.
E.T.M.C.F	165 253 100	212 168 128			165 253 100	212 168 128	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
FASO CONCEPT	165 471 105	217 742 113			164 474 005	213 266 668	Conforme -Ecarté pour offre anormalement basse -Erreur de calcul a l'Item 206d : <b>(9 900 au lieu de 10 900)</b> et Erreur de sommation Entrainant une variation de : <b>0,66%</b> pour le montant minimum ; <b>2,06%</b> pour le montant maximum.
GETRA-B	171 441 551	220 809 506			171 441 551	220 809 506	Conforme
ROADS	192 119 193	252 159 551			192 119 193	252 159 551	Conforme
PGS	166 107 420	221 722 103			177 907 420	233 522 103	Conforme <b>Omission de la tâche 1000 :</b> Entrainant une variation de <b>6.02%</b> pour le montant minimum ; <b>4.51%</b> pour le montant maximum.

## Résultats provisoires

ECKF	167 968 280	218 355 625			167 968 280	218 355 625	Conforme
E.GE.TRA.M.I. BTP/ZN SARL	164 226 396	213 152 870		<b>13 224 330</b>	177 450 727	226 377 200	<b>Conforme</b> <b>Erreur de calcul a l'item 100a :</b> <b>Lire 12 707 060 au lieu de 1 500 000</b> <b>Entrainant une variation de</b> <b>6.20% pour le montant minimum ;</b> <b>8.05% pour le montant maximum.</b>
EKAF	168 782 480	219 453 025			168 782 480	219 453 025	<b>Non conforme</b> <b>Ecarté pour chiffre d'affaires insuffisant</b>
ACA	176 700 575	224 426 204			176 700 575	224 426 204	Conforme
<b>Attributaire</b>	<b>ECKF pour:</b> Un montant minimum de <b>cent quarante-deux millions trois cent quarante-six mille (142 346 000) F CFA HTVA</b> soit <b>cent soixante-sept millions neuf cent soixante-huit mille deux cent quatre-vingts (167 968 280) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent quatre-vingt-cinq millions quarante-sept mille cent trente-neuf (185 047 139) F CFA HTVA</b> soit <b>deux cent dix-huit millions trois cent cinquante-cinq mille six cent vingt-cinq (218 355 625) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois.</b>						

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES BITUMÉES</b>							
<b>LOT 03</b>							
GSTL	94 378 170	122 329 444			94 378 170	122 329 444	Conforme
RACINE	96 140 500	122 170 126			96 140 500	122 170 126	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
AFRIK LONNYA	97 781 880	129 562 369			97 781 880	129 562 369	Conforme
NOUR BTP	96 648 204	122 680 538	<b>Min</b> <b>1 503 000</b> <b>Max</b> <b>2 073 900</b>		95 145 204	120 606 638	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse  <b>Erreur de calcul a l'item 901 :</b> <b>Lire 28 500 000 au lieu de 30 000 000</b> <b>du montant min et 39 425 000 au lieu</b> <b>41 500 000 du montant max.</b> <b>Entrainant une variation de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,55% pour le montant minimum ;</li> <li>• 1,69% pour le montant maximum.</li> </ul>
BMKS	111 668 696	146 180 005		<b>7 600 000</b> <b>HTVA</b>	120 636 696	155 148 005	Conforme Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6.80% pour le montant minimum ;</li> <li>• 5.20% pour le montant maximum.</li> </ul>
ADAN GROUPE	97 862 120	127 579 323			97 862 120	127 579 323	Conforme
COMINA	99 256 880	131 037 369			99 256 880	131 037 369	Conforme
ATL	102 324 880	121 315 749		<b>Max</b> <b>9 004 000</b>	102 324 880	130 319 749	Conforme Erreur de sommation : Montant max, lire 130 319 749 au lieu de 121 315 749 Entrainent une variation de 7,42 %.
TLM MULTI-SERVICE	101 449 320	121 173 374		<b>Max</b> <b>8 968 000</b>	101 449 320	130 141 374	Conforme Erreur de sommation : Montant max, lire 130 141 374 au lieu de 121 173 374 Entrainent une variation de 7,40 %
KANA AFRIQUE	111 750 720	144 079 233			111 750 720	144 079 233	Conforme
EKAF	97 194 240	124 906 800			97 194 240	124 906 800	Conforme
ACA	100 945 460	127 287 131			100 945 460	127 287 131	Conforme
<b>Attributaire</b>	<b>GSTL pour :</b> Un montant minimum de <b>soixante-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-un mille cinq cents (79 981 500) F CFA HTVA</b> soit <b>quatre-vingt-quatorze millions trois cent soixante-dix-huit mille cent soixante-dix (94 378 170) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent trois millions six cent soixante-neuf mille vingt (103 669 020) F CFA HTVA</b> soit <b>cent vingt-deux millions trois cent vingt-neuf mille quatre cent quarante-quatre (122 329 444) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois.</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES BITUMÉES</b>							
<b>LOT 04</b>							
EMIP CONSTRUCTION	155 245 609	202 104 414			155 245 609	202 104 414	<b>Conforme</b>
E.RO.F	152 423 491	194 644 009			152 423	194 644 009	Conforme

## Résultats provisoires

ECKF	167 968 280	218 355 625			167 968 280	218 355 625	<b>Conforme</b>
E.GE.TRA.M.I. BTP/ZN SARL	164 226 396	213 152 870		<b>13 224 330</b>	177 450 727	226 377 200	<b>Conforme</b> <b>Erreur de calcul a l'Item 100a :</b> Lire <b>12 707 060</b> au lieu de <b>1 500 000</b> Entrainant une variation de <b>6.20%</b> pour le montant minimum ; <b>8.05%</b> pour le montant maximum.
EKAF	168 782 480	219 453 025			168 782 480	219 453 025	<b>Non conforme</b> Ecarté pour chiffre d'affaires insuffisant
ACA	176 700 575	224 426 204			176 700 575	224 426 204	<b>Conforme</b>
<b>Attributaire</b>	<b>ECKF</b> pour: Un montant minimum de <b>cent quarante-deux millions trois cent quarante-six mille (142 346 000) F CFA HTVA</b> soit <b>cent soixante-sept millions neuf cent soixante-huit mille deux cent quatre-vingts (167 968 280) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent quatre-vingt-cinq millions quarante-sept mille cent trente-neuf (185 047 139) F CFA HTVA</b> soit <b>deux cent dix-huit millions trois cent cinquante-cinq mille six cent vingt-cinq (218 355 625) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois</b> .						

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES BITUMÉES</b>							
<b>LOT 03</b>							
GSTL	94 378 170	122 329 444			94 378 170	122 329 444	Conforme
RACINE	96 140 500	122 170 126			96 140 500	122 170 126	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
AFRIK LONNYA	97 781 880	129 562 369			97 781 880	129 562 369	Conforme
NOUR BTP	96 648 204	122 680 538		<b>Min 1 503 000 Max 2 073 900</b>	95 145 204	120 606 638	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse  Erreur de calcul a l'Item 901 : Lire 28 500 000 au lieu de 30 000 000 du montant min et 39 425 000 au lieu de 41 500 000 du montant max. Entrainant une variation de : • 1,55% pour le montant minimum ; • 1,69% pour le montant maximum.
BMKS	111 668 696	146 180 005		<b>7 600 000 HTVA</b>	120 636 696	155 148 005	Conforme Omission de la tâche 1000 : Entrainant une variation de : • 6.80% pour le montant minimum ; • 5.20% pour le montant maximum.
ADAN GROUPE	97 862 120	127 579 323			97 862 120	127 579 323	Conforme
COMINA	99 256 880	131 037 369			99 256 880	131 037 369	Conforme
ATL	102 324 880	121 315 749		<b>Max 9 004 000</b>	102 324 880	130 319 749	Conforme Erreur de sommation : Montant max, lire 130 319 749 au lieu de 121 315 749 Entrainent une variation de 7,42 %.
TLM MULTI-SERVICE	101 449 320	121 173 374		<b>Max 8 968 000</b>	101 449 320	130 141 374	Conforme Erreur de sommation : Montant max, lire 130 141 374 au lieu de 121 173 374 Entrainent une variation de 7,40 %
KANA AFRIQUE	111 750 720	144 079 233			111 750 720	144 079 233	Conforme
EKAF	97 194 240	124 906 800			97 194 240	124 906 800	Conforme
ACA	100 945 460	127 287 131			100 945 460	127 287 131	Conforme

<b>Attributaire</b>	<b>GSTL</b> pour : Un montant minimum de <b>soixante-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-un mille cinq cents (79 981 500) F CFA HTVA</b> soit <b>quatre-vingt-quatorze millions trois cent soixante-dix-huit mille cent soixante-dix (94 378 170) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent trois millions six cent soixante-neuf mille vingt (103 669 020) F CFA HTVA</b> soit <b>cent vingt-deux millions trois cent vingt-neuf mille quatre cent quarante-quatre (122 329 444) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois</b> .						
---------------------	--	--	--	--	--	--	--

Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA TTC)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA TTC)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA TTC)	Appréciation générale
			-	+			
<b>ROUTES BITUMÉES</b>							
<b>LOT 04</b>							
EMIP CONSTRUCTION	155 245 609	202 104 414			155 245 609	202 104 414	<b>Conforme</b>
E.RO.F	152 423 491	194 644 009			152 423	194 644 009	Conforme

## Résultats provisoires

					491		
FASO CONCEPT	159 915 842	206 115 910			159 915 842	206 115 910	Conforme
GETRA-B	149 138 489	189 653 435			149 138 489	189 653 435	Conforme
SORVLA/ETF	144 053 043	184 904 053			144 053 043	184 904 053	Conforme
E.GE.TRA. M.I. BTP/ZN SARL	143 949 846	182 987 538		<b>11 882 600</b>	155 832 446	194 870 138	Conforme Erreur de calcul a l'Item 100a : Lire 11 570 700 au lieu de 1 500 000 Entrainant une variation de : • 8.25% pour le montant minimum ; • 6.49% pour le montant maximum.
<b>Attributaire</b>	<b>SORVLA/ETF pour :</b> Un montant minimum de <b>cent vingt-deux millions soixante-dix mille huit cent cinquante (122 078 850) F CFA HTVA</b> soit <b>cent quarante-quatre millions cinquante-trois mille quarante-trois (144 053 043) F CFA TTC</b> ; Un montant maximum de <b>cent cinquante-six millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent cinquante (156 698 350) F CFA HTVA</b> soit <b>cent quatre-vingt-quatre millions neuf cent quatre mille cinquante-trois (184 904 053) F CFA TTC</b> ; Délai d'exécution : <b>douze (12) mois.</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA HTVA)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA HTVA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA HTVA)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA HTVA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>HIMO LOT1</b>							
ABUDIR	21 464 867	28 449 859			21 464 867	28 449 859	Conforme
ANTD	22 880 000	28 902 000			22 880 000	28 902 000	Conforme
ABPI	22 850 000	28 860 000			22 850 000	28 860 000	Conforme
<b>Attributaire</b>	<b>ABUDIR pour :</b> Un montant minimum de <b>vingt et un millions quatre cent soixante-quatre mille huit cent soixante-sept (21 464 867) F CFA HTVA</b> Un montant maximum de <b>vingt-huit millions quatre cent quarante-neuf mille huit cent cinquante-neuf (28 449 859) F CFA HTVA</b> Délai d'exécution : <b>douze (12) mois.</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission MINIMUM (F CFA HTVA)	Montant soumission MAXIMUM (F CFA HTVA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé MINIMUM (F CFA HTVA)	Montant corrigé MAXIMUM (F CFA HTVA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>HIMO LOT2</b>							
RACINE	22 863 000	29 302 120			22 863 000	29 302 120	Conforme
VAINQUEUR PLUS	26 660 000	35 163 744			26 660 000	35 163 744	<b>Non conforme</b> - Matériel : Un (01) tricycle fourni au lieu de deux (02).
ABUDIR	24 931 199	32 318 204			24 931 199	32 318 204	Conforme
ARD	23 215 000	28 772 496			23 215 000	28 772 496	Conforme Ecarté pour offre anormalement basse
SCOOPS WNN	26 311 000	34 682 368			26 311 000	34 682 368	Conforme
APDI/ES ;EX APA/IDPE	26 412 500	34 380 266			26 412 500	34 380 266	Conforme
<b>Attributaire</b>	<b>RACINE pour :</b> - Un montant minimum de <b>vingt-deux millions huit cent soixante-trois mille (22 863 000) F CFA HTVA</b> - Un montant maximum de <b>vingt-neuf millions trois cent deux mille cent vingt (29 302 120) F CFA HTVA</b> Délai d'exécution : <b>douze (12) mois.</b>						

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 22 à 25**
- \* **Marchés de Travaux** **P. 31 à 41**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 26**

### Fournitures et Services courants

#### CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

#### Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du CENOU

**Avis de demande de prix à commandes :**  
**N° 2024-006/CENOU/DG/PRM du 14/02/2023**  
**Financement : Budget du CENOU, exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024 du Centre national des œuvres universitaires (CENOU).

1. Le Centre national des œuvres universitaires (CENOU) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du CENOU, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.  
Les prestations sont en lot unique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quinze (15) jours pour chaque commande et le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2024.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction générale du Centre national des œuvres universitaires (CENOU), sise à l'entrée, à gauche, de la cité universitaire de Kossodo sur la route de Ziniaré/ Kaya dans le bureau de la Personne responsable des marchés, Tél : 71 85 39 20.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer

un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne responsable des marchés du CENOU, 1er étage de la Direction générale du CENOU sise dans la cité universitaire de Kossodo 01 BP 1926 Ouagadougou 01, sur présentation d'une quittance (délivrée par l'agence comptable du CENOU sise à Zogona, dans l'enceinte de l'Université Joseph KI-ZERBO) d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) F CFA devront parvenir ou être remises, à Ouagadougou au secrétariat de la Personne responsable des Marchés du CENOU à la Direction générale du CENOU, sise dans la cité universitaire de Kossodo, avant le **23/02/2024 à neuf (09) heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le budget prévisionnel est de treize millions quatre cent mille (13 400 000) F CFA.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**Yabré Charles DARANKOUM**

**acquisition de mobilier de bureau au profit du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières**

**Avis de demande de prix**  
**N°2024-008/MEMC/SG/DMP du 14 février 2024**  
**Financement : Fonds d'Équipement DGMG, et Budget Etat Exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières (MEMC).

1. Le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de mobilier de bureau au profit du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :**

- Lot 1** : acquisition de mobilier de bureau (bureaux, fauteuils, chaises et autres).
- Lot 2** : acquisition de mobilier de bureau (armoires métalliques).

**NB** : le budget prévisionnel est de cinquante millions (50 000 000) F CFA TTC pour le lot 1 et de dix millions (10 000 000) F CFA TTC pour le lot 2.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières sis au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma, tél : (+226) 25 40 86 52, adresse mail : dmpmemc26@gmail.com.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, sis au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma, tél : (+226) 25 40 86 52, adresse mail : dmpmemc26@gmail.com et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) franc CFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 auprès du régisseur de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent (1 500 000) francs CFA pour le lot 1 et un montant de trois cent mille (300 000) pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEMC, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52, avant **le 23/02/2024 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières sis au Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), route de Fada N'Gourma, tél : (+226) 25 40 86 52, adresse mail : dmpmemc26@gmail.com.

***P/le Directeur des marchés publics en mission,  
Le Chef de service administratif et financier assurant l'intérim.***

**Brice K SOMDA**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

**Fourniture de pauses café et déjeuner au profit de la DGUVT**

**Avis de demande de prix à commandes  
N° 2024-002/MUAFH/SG/DMP/SMF-PC  
du 12/02/2024**

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat.

1. Le Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pauses café et déjeuner au profit du MUAFH tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix à commandes.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La fourniture se décompose en lot unique : fourniture de pause-café et déjeuner au profit de la DGUVT

3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2024. Le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01, sis à l'Hôtel Administratif du Centre, Immeuble Est, 4ème étage.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à commandes à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01 moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 25-32-47-76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commandes par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commandes, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1 000 000) F CFA pour le lot unique et devra parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01, avant **le 23-02-2024 à 09 heures 00 mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : l'enveloppe prévisionnelle est de soixante trois millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent (63 594 500) FCFA TTC.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**Hamidou OUEDRAOGO**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

### MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

#### Acquisition de produits pharmaceutiques de spécialité au profit du SAMU

Avis de Demande de prix à commande N° 2024-001/MSHP/SG/SAMU/DG/PRM du 15 janvier 2024  
Financement : BUDGET DU SAMU exercice 2024  
Budget prévisionnel :20 000 000 FCFA TTC

Cet avis de Demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du SAMU.

1- Le SAMU dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPX) lance une Demande de prix à commande ayant pour objet : Acquisition de produits pharmaceutiques de spécialité au profit du SAMU tels que décrits dans les données particulières de la Demande de prix à commande.

2-La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition est en lot unique et intitulée comme suit : Acquisition de produits pharmaceutiques de spécialité au profit du SAMU.

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024 et quinze (15) jours par commande.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de Demande de prix à commande au secrétariat de la Direction Générale situé au bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h00.

5-Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier demande de prix à commande auprès de la personne responsable des marchés au bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à l'agence comptable du SAMU. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commande par le Candidat.

6-Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commande, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Directeur Général du SAMU au plus tard **le 23-02-2024 à 9h00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7-Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*La Présidente de la Commission d'attribution des marchés*

ZOUNGRANA Zityimian Edwige

### MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

#### Acquisition de consommables médicaux de spécialités au profit du SAMU.

Avis de Demande de prix à commande N° 2024-002/MSHP/SG/SAMU/DG/PRM du 15 janvier 2024  
Financement : BUDGET DU SAMU exercice 2024  
Budget prévisionnel :20 000 000 FCFA TTC

Cet avis de Demande de prix à commande fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du SAMU.

1- Le SAMU dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPX) lance une Demande de prix à commande ayant pour objet : Acquisition de produits pharmaceutiques de spécialité au profit du SAMU tels que décrits dans les données particulières de la Demande de prix à commande.

2-La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition est en lot unique et intitulée comme suit : Acquisition de consommables médicaux de spécialités au profit du SAMU.

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024 et quinze (15) jours par commande.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de Demande de prix à commande au secrétariat de la Direction Générale situé au bâtiment administratif tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h00.

5-Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier demande de prix à commande auprès de la personne responsable des marchés au bâtiment administratif et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à l'agence comptable du SAMU. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commande par le Candidat.

6-Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commande, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Directeur Général du SAMU au plus tard **le 23-02-2024 à 9h00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7-Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*La Présidente de la Commission d'attribution des marchés*

ZOUNGRANA Zityimian Edwige

**Acquisition de billets d'avion pour les missions à l'extérieur au profit de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie**

**Avis de demande de prix  
N° :001/ARSE/SG/PRM du 14 Février 2024  
Financement : Budget ARSE  
Budget Prévisionnel : 34 000 000 FCFA TTC**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de l'Autorité de Régulation de Régulation du Secteur de l'Energie.

1 l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de billets d'avion tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (disposant d'une licence A délivrée par le ministère des Arts, de la Culture et du Tourisme en cours de validité), pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trois cent soixante (360) jours dont (10) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'ARSE.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au siège de l'ARSE sise à ouaga, ZAD, Avenue , Tel 25 32 48 17 / 18; +226 71 29 15 21 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA auprès du Régisseur de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'ARSE, au plus tard **le 23-02-2024 à neuf (09) heures00mn T.U.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**S. Florent OUEDRAOGO**



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 22 à 25**
- \* **Marchés de Travaux** **P. 31 à 41**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 26**

### Fournitures et Services courants

#### UNIVERSITE DE OUAHIGOUYA

#### Fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit de l'Université de Ouahigouya (UOHG)

##### Avis de demande de prix

N° 2024-01-/MESRSI/SG/UOHG/P/PRM du 08 février 2024

Financement : Budget de l'UOHG gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de l'Université de Ouahigouya.

L'Université de Ouahigouya dont l'identification complète est précisée dans les données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit de l'Université de Ouahigouya tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions sont en lot unique : fourniture de pause-café et de pause déjeuner au profit de l'Université de Ouahigouya (UOHG).

Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder : L'année budgétaire 2024

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de l'UOHG, au bâtiment administratif au sein de l'ex ENEP-de Ouahigouya tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h00 du Lundi à Jeudi et de 7h30 à 16h30 le Vendredi ou appel-

er au 70 36 77 99. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jet complet du dossier de demande de prix au bâtiment administratif au sein de l'ex ENEP-de Ouahigouya tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h00 du Lundi à Jeudi et de 7h30 à 16h30 le Vendredi moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à l'Agence comptable de l'UOHG.

Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la direction de la Personne Responsable des Marchés au bâtiment administratif au sein de l'ex ENEP-de Ouahigouya au plus tard **le 23/02/2024 à 09 heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

NB : l'enveloppe prévisionnelle est de douze millions huit cent soixante-trois mille quatre cent (12 863 400) Francs CFA TTC.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Diafara Yacouba MAIGA**

**Acquisition de tables-bancs pour l'équipement des écoles de la région du centre**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2024-02/RCEN/CR/SG/PRM DU 05/02/2024**  
**Financement : Budget du Conseil régional du Centre, gestion 2024,**  
**Montant prévisionnel 40 000 000 FCFA**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Délégation spéciale de la Région du Centre.

1. Le Président de la Délégation spéciale de la Région du Centre dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de tables-bancs pour l'équipement des écoles de la région du centre tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux au premier étage, aile droite, dernier bureau à gauche du Conseil Régional du Centre à Ouagadougou sis à Ouaga 2000, sur le même alignement que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) en francs CFA à la Trésorerie Régionale du Centre. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse au premier étage, aile droite, dernier bureau à gauche du Conseil Régional du Centre à Ouagadougou sis à Ouaga 2000, sur le même alignement que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique, avant **le 23/02/2024 à 9h00 heures** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission d'attribution des marchés**  
**La Personne Responsable des Marchés Publics**

**Lare RAMDE**

### Réalisation des travaux publics dans la commune de Tanghin-Dassouri

**Avis de demande de prix**  
**N°2024-07/CTGD/M/SG/PRM du 17/01/02024**  
**Source de financement : budget communal, gestion 2024 + ressources transférées MENAPLN**  
**Montant prévisionnel**  
**Lot1 : seize millions cent cinquante mille (16 150 000) francs CFA TTC.**  
**Lot2 : neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA TTC.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Tanghin-Dassouri.

8. La commune de Tanghin-Dassouri lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation et de réhabilitation de forages tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur le budget communal gestion 2024 + ressources transférées MENAPLN.

9. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés :

**Lot 1: FN**

**Lot 2: FN**

conformément aux données particulières de la demande de prix pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

#### 10. Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

**Lot 1 :** travaux de réalisation de cinq (05) forages positifs au lycée scientifique, CSPS de Ballolé et à Goghin i

**Lot 2 :** travaux de réhabilitation de cinq (05) forages dans la commune de Tanghin-Dassouri.

**Lot 5 :** travaux de réalisation d'un hall de passage à la mairie de Tanghin-Dassouri.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour le lot1, lot2.

11. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Tanghin-Dassouri. Tel :76 08 87 02/78 69 28 95.

12. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Tanghin-Dassouri et moyennant paiement d'un montant non remboursable

**Lot 1 :** trente mille (30 000) francs CFA.

**Lot 2 :** trente mille (30 000) francs CFA.

à la régie de recettes de la mairie. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

13. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

**Lot 1 :** quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA.

**Lot 2 :** deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA.

1. Les offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Tanghin-Dassouri, le **23/02/2024, à 9heures 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

2. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**W. Alphonse TONDE**

### Travaux de réfection et de construction de bâtiments administratifs dans la commune de Tanghin-Dassouri

Avis de demande de prix  
N°2024-04/CTGD/M/SG/PRM du 16/01/2024  
Source de financement : budget communal, gestion 2024  
Montant prévisionnel

Lot1 : vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) francs CFA TTC.  
Lot2 : dix-huit millions cinq cent vingt-cinq mille (18 525 000) francs CFA TTC.  
Lot3 : trente-trois millions deux cent cinquante mille (33 250 000) francs CFA TTC.  
Lot4 : neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA TTC.  
Lot5 : neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Tanghin-Dassouri.

1. La commune de Tanghin-Dassouri lance une demande de prix ayant pour objet travaux de réfection et de construction de bâtiments administratifs tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur le budget communal gestion 2024
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés :  
B1 au moins pour chaque lot conformément aux données particulières de la demande de prix pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**3. Les travaux se décomposent en cinq (05) lots :**

Lot 1 : construction de clôtures et de réfection de bâtiments administratifs.

Lot 2 : construction de logement pour infirmier à Yimdi.

Lot 3 : construction d'un complexe scolaire à Kari.

Lot 4 : construction d'une salle de classe au CEG de Dazankiema.

Lot5 : construction d'une salle de classe au CEG de Lougsi.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour le lot1, lot2, lot4 et lot5, et quatre-vingt-dix (90) pour le lot3.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Tanghin-Dassouri. Tel :76 08 87 02/78 69 28 95.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Tanghin-Dassouri et moyennant paiement d'un montant non remboursable

Lot 1 : cinquante mille (50 000) francs CFA.

Lot 2 : trente mille (30 000) francs CFA.

Lot 3 : cinquante mille (50 000) francs CFA.

Lot 4 : trente mille (30 000) francs CFA.

Lot 5 : trente mille (30 000) francs CFA à la régie de recettes de la mairie. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : huit cent mille (800 000) francs CFA.

Lot 2 : cinq cent mille (500 000) francs CFA.

Lot 3 : neuf cent mille (900 000) francs CFA.

Lot 4 : deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA.

Lot5 : deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA.

7. Les offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Tanghin-Dassouri, **le 23/02/2024, à 9heures 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**W. Alphonse TONDE**

### Achèvement de la construction du CSPS de Tanghin, la construction de boutiques de rue et de latrines dans la commune de Tanghin-Dassouri

Avis de demande de prix  
N°2024-05/CTGD/M/SG/PRM du 17/01/2024  
Source de financement : budget communal, gestion 2024  
Montant prévisionnel

Lot1 : trente-trois millions sept cent vingt-cinq mille (33 725 000) francs CFA TTC.

Lot2 : dix-neuf millions neuf cent cinquante mille (19 950 000) francs CFA TTC.

Lot3 : six millions six cent cinquante mille (6 650 000) francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Tanghin-Dassouri.

1. La commune de Tanghin-Dassouri lance une demande de prix ayant pour objet travaux achèvement et de construction de bâtiments administratifs et de boutiques de rue tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur le budget communal gestion 2024

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés :

Lot 1: B1

Lot 2: B1

Lot 3: LP

conformément aux données particulières de la demande de prix pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les travaux se décomposent en trois (03) lots :

Lot 1 : achèvement de la construction du CSPS de Tanghin dans la commune de Tanghin-Dassouri.

Lot 2 : construction de boutiques de rue.

Lot 3 : construction de deux blocs de latrine à trois postes dans la Commune de Tanghin-Dassouri.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt (90) jours pour le lot1et soixante (60) pour chacun des lots 1 et 2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Tanghin-Dassouri. Tel :76 08 87 02/78 69 28 95.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Tanghin-Dassouri et moyennant paiement d'un montant non remboursable

Lot 1 : cinquante mille (50 000) francs CFA.

Lot 2 : trente mille (30 000) francs CFA.

Lot 3 : trente mille (30 000).

à la régie de recettes de la mairie. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : un million (1 000 000) francs CFA.

Lot 2 : cinq cent cinquante mille (550 000) francs CFA.

Lot 3 : cent quatre-vingt-dix mille (190 000) francs CFA.

Les offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Marie de Tanghin-Dassouri, **le 23/02/2024, à 9heures 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés*

W. Alphonse TONDE

### Réalisation des travaux publics dans la commune de Tanghin-Dassouri

**Avis de demande de prix**  
**N°2024-07/CTGD/M/SG/PRM du 17/01/02024**  
**Source de financement : budget communal, gestion 2024 + ressources transférées MENAPLN**  
**Montant prévisionnel**  
**Lot1 : seize millions cent cinquante mille (16 150 000) francs CFA TTC.**  
**Lot2 : neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA TTC.**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Tanghin-Dassouri.

8. La commune de Tanghin-Dassouri lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation et de réhabilitation de forages tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur le budget communal gestion 2024 + ressources transférées MENAPLN.

9. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés :

**Lot 1: FN**

**Lot 2: FN**

conformément aux données particulières de la demande de prix pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

10. Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

**Lot 1** : travaux de réalisation de cinq (05) forages positifs au lycée scientifique, CSPS de Ballolé et à Goghin i

**Lot 2** : travaux de réhabilitation de cinq (05) forages dans la commune de Tanghin-Dassouri.

**Lot 5** : travaux de réalisation d'un hall de passage à la mairie de Tanghin-Dassouri.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour le lot1, lot2.

11. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Tanghin-Dassouri. Tel :76 08 87 02/78 69 28 95.

12. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la commune de Tanghin-Dassouri et moyennant paiement d'un montant non remboursable

**Lot 1** : trente mille (30 000) francs CFA.

**Lot 2** : trente mille (30 000) francs CFA.

à la régie de recettes de la mairie. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

13. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

**Lot 1** : quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA.

**Lot 2** : deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA.

1. Les offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Marie de Tanghin-Dassouri, le **23/02/2024, à 9heures 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

2. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**W. Alphonse TONDE**

### Travaux de construction d'infrastructures dans la commune de Komki-Ipala

**Avis de demande de prix N° 2024—01/RCEN/PKAD/CRKI/SG/PRM du 15/01/2024**  
**Financement : RESSOURCES PROPRES /GESTION 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Komki-Ipala.

1-La Commune de Komki-Ipala lance une demande de prix ayant pour objet : travaux de construction d'infrastructures dans la commune de Komki-Ipala

Tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux sont financés sur ressources propres.

2-La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de l'agrément technique B1 au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**Les travaux se décomposent en deux (02) lots comme suit :**

- **Lot 1** : construction d'une auberge dans la commune de Komki-Ipala ;
- **Lot 2** : travaux de construction de 05 boutiques de rues au profit de la commune de Komki-Ipala

3-Le délai d'exécution ne devrait pas excéder 90 jours pour chacun des lots.

4-Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la Mairie de Komki-Ipala ; tel : 67 70 83 12 .

5-Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) FCFA pour le lot 2 à la régie de recettes de la Mairie de Komki-Ipala. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6-Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA pour le lot 1 et deux cent cinquante (250 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Komki-Ipala, avant le **23/02/2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7-Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Budget prévisionnel :**

Lot 1 : 24 700 000 ; Lot 2 : 9 500 000 ;

**La Présidente de la CCAM**

**Laurline KANSSOLE**  
Secrétaire administratif

**Construction d'un bâtiment R+1 au sein de la Mairie de Pabré.**

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré N°2024-01/CRP/SG/PRM suivant autorisation N°2024-001/RCEN/PKAD/CRP/SG du 08/02/2024.**

**Financement : Budget communal gestion 2024**

Cet Avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite au plan de Passation des Marchés des Marchés gestion 2024, de la Commune rurale de Pabré.

1. Le président de la commission d'attribution des marchés de la commune rurale de Pabré sollicite des offres fermes de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la construction d'un bâtiment R+1 au sein de la Mairie de Pabré.

Les travaux sont repartis en un seul (01) lot : Construction d'un bâtiment R+1 au sein de la Mairie.  
Le délai d'exécution ne devrait pas excéder cent cinquante (150) jours.

Le montant prévisionnel de ces travaux, toutes taxes comprises est de trois cent quinze millions (315 000 000) FCFA.

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des Marchés ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Tél. : 78 01 33 71 du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30.

4. Les exigences en matière de qualifications sont : le personnel et le matériel minimum exigé, deux (02) projets de nature et de complexité similaires exécutés dans les trois (03) dernières années ainsi que l'agrément de catégorie « B4 ». Voir le DPAO pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs FCA auprès de la régie de recettes de la mairie de Pabré.

La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par l'acheminement main à main.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au bureau de la Personne responsable des Marchés Tél. : 78 01 33 71, avant le **23-02-2024 à 09 heures 00** minute. L'ouverture des plis en un (1) original et (3) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de neuf millions (9 000 000) francs CFA.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **23-02-2024 à 9 h00 mn TU** à l'adresse suivante : dans la salle des délibérations de la Mairie de Pabré.

**Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Nouhoun NIGNAN**

**Constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024**

**Avis de manifestation d'intérêt N° 2024-01/CO/M/LMSN**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2024) le Lycée Municipal de Sig-Noghin de Ouagadougou lance un avis de manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires /fournisseurs que le Lycée Municipal de Sig-Noghin pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et la réalisation des prestations de service.

**Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :**

- Acquisition de fournitures scolaires
- Acquisition de fournitures de bureau
- Acquisition de matériels et de mobiliers
- Acquisition de matériels informatiques
- Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques
- Acquisition de produits d'entretien ménager
- Acquisition de matériels de sport
- Fournitures de pause- café
- Maintenance informatique
- Prestation de service
- Entretien bâtiment
- Entretien et réparation de machines et de mobiliers

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Avis de manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires du Lycée Municipal de Sig-Noghin ».

**Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :**

- Le domaine principal de soumission
- Une description détaillée de l'entreprise
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu
- Un contact téléphonique permanent

Les entreprises ayant déjà déposées leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Lycée Municipal de Sig-Noghin situé au secteur 16 de l'arrondissement N°3 de Ouagadougou.

Les offres ou les pièces à compléter devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 04 /03/2024 à 09h 00 mn**

Le Lycée Municipal de Sig-Noghin se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue

**Le Proviseur**

**Augustin BAYILI**

Administrateur des Lycées et Collèges

**Constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2024-001//MENAPLN/RCEN/DREPS-C/DPEPS-Kad/CMGS**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2024), le Collège Municipal de Gounghin Sud de Ouagadougou lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée des prestataires/fournisseurs que le Collège Municipal de Gounghin Sud pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service.

**Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :**

- Acquisition de fournitures scolaires
- Acquisition de fournitures de bureau
- Acquisition de matériels et mobiliers
- Acquisition de matériels informatiques
- Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques
- Acquisition de produits d'entretien ménager
- Acquisition de matériels de sport.
- Fourniture de pause-café.
- Maintenance informatique.
- Prestation de services.
- Entretien de bâtiments.
- Entretien et réparation de machines et du mobilier
- Location de véhicules
- Acquisition de documents pédagogiques

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires du Collège Municipal de Gounghin Sud ».

**Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :**

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y'a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à compléter avec les informations et pièces requises. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Collège Municipal de Gounghin Sud situé au secteur de l'arrondissement N°01 de Ouagadougou. Les offres ou les pièces à compléter devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 04-02-2024 à 9 heure**. Le Collège Municipal de Gounghin Sud se réserve de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Directeur**

**Issa MODRE**

**Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires du DISTRICT  
SANITAIRE DE REO pour l'année 2024**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2024-001/MSHP/RCOS/DRSHP-CO / DS-REO**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre l'année 2024, le DISTRICT SANITAIRE DE REO (DS-REO) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs / prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour les domaines ci – après :

<b>Numéro du lot</b>	<b>Domaines</b>
<b>I) Fournitures et équipements</b>	
Lot 1	Matériels de protection
Lot 2	Fourniture de bureau
Lot 3	Produits d'entretien
Lot4	Fourniture de divers imprimés
Lot 5	Produits pour informatique et péri-informatique
Lot 6	Matériel médico techniques
Lot 7	Travaux eau électricités
Lot 8	Produits alimentaire et matériels pour alimentation
Lot 9	Mobilier de bureau
Lot 10	Matériel informatique
Lot 11	Petits matériels et fournitures electriques
<b>II) Prestation de service</b>	
Lot 12	Maintenance bâtiments
Lot 13	Maintenance du parc automobile
Lot 14	Maintenance du matériel informatique et péri-informatique
Lot 15	Nettoyage des locaux du District sanitaire
Lot 16	Gardiennage des locaux du CMA de Réo

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises en règle vis-à-vis de l'Administration.

Le DS REO rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier complet composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Médecin chef du DS REO indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs / prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au bureau secrétariat du DS REO ; tel : 70 82 95 94/75 56 90 84 au plus tard le **04/03/2024 à 9 heures TU**.

*Le Médecin chef du District*

Dr San Désiré C. BARRO

### Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires au profit de la Commune de Pouni pour l'année 2024

Avis à manifestation d'intérêt  
n°2024-01/RCOS/PSNG/CPUN-SG

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics exercice 2024, la Commune de Pouni lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs, de prestataires, de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour les domaines ci-après :

#### N° du lot Domaines

##### Fournitures des équipements, fournitures courantes

- Lot 1 Acquisition de produits pharmaceutiques au profit des CSPS
- Lot 2 Acquisition de Gaz butane (recharges) au profit des CSPS
- Lot 3 Acquisition de petits matériels médico-techniques, de matériels de protection et d'imprimés spécifiques au profit des CSPS de Pouni
- Lot 4 Acquisition de matières d'œuvres au profit des 02 CEBNF
- Lot 5 Acquisition de produits d'entretien ménagers pour les CSPS et la mairie
- Lot 6 Acquisition de cinq (05) véhicules à deux roues au profit des FDS
- Lot 7 Impression de valeurs inactives (timbres et autres)
- Lot 8 Impression d'imprimés administratifs et de reliure au profit de la mairie
- Lot 09 Acquisition de deux (02) photocopieurs au profit de la mairie
- Lot 10 Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la mairie
- Lot 11 Acquisition de mobilier (lits, matelas) au profit de l'auberge de Pouni
- Lot 12 Acquisition de matériels de sonorisation et matériels décoratifs au profit de la salle des fêtes de la mairie
- Lot 13 Acquisition de petits matériels d'énergie pour les CSPS
- Lot 14 Acquisition de cartouches d'encre et anti-virus au profit de la mairie
- Lot 15 Acquisition de fournitures de bureau au profit des CSPS et de la mairie
- Lot 16 Acquisition de lubrifiants au profit de la mairie
- Lot 17 Acquisition de crédit de communication au profit de la mairie

##### Prestations de services

- Lot 18 Entretien et réparation du matériel de transport des CSPS et de la Mairie
- Lot 19 Entretien et réparation des matières d'œuvre au profit des 02 CEBNF
- Lot 20 Entretien et réparation du matériel informatique de la mairie

##### Nettoyage des locaux de la mairie Travaux

- Lot 21 Entretien de bâtiments au profit des CSPS et de la mairie
- Lot 22 Réhabilitation du bâtiment de la salle des fêtes de la mairie
- Lot 23 Réhabilitation du bâtiment de l'auberge de Pouni

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La Commune de Pouni rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier complet composé de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante, précisant le domaine et le lot pour lequel le candidat souscrit ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, la situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi,
- Une description du moyen humain et matériel dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait de registre de commerce (RCCM) et de crédit mobilier ;
- Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les candidats, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Pouni tous les jours ouvrables ou en appelant 67 12 46 26 / 70 81 90 12.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs /prestataires ainsi que la précision du lot concerné », leurs offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Pouni au plus tard le **04-03-2024 à 09 heures 00.**

*Le Président de la CCAM*

**W..M.M.M Frédéric NANA./**  
Adjoint Administratif

**Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires au profit du District Sanitaire de Ziniaré pour l'année 2024**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2024-001/MSHP/SG/RPCL//DRSHP/DSZ**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, au titre de l'année 2024, le District Sanitaire de Ziniaré (DS-Z) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations pour les domaines ci-après :

**Numéro de lot                      Domaines**

**I) Fournitures et équipements**

- Lot 1 Consommables médicaux et réactifs de laboratoire
- Lot 2 Matériels et fournitures spécifiques
- Lot 3 Consommables d'électricité et accessoires
- Lot 4 Consommables de plomberie et accessoires
- Lot 5 Consommables informatiques et péri-informatique
- Lot 6 Produits alimentaires
- Lot 7 Recharges d'extincteurs
- Lot 8 Sachets de reconditionnement biodégradables
- Lot 9 Matériel informatique de bureau
- Lot 10 Mobilier de bureau
- Lot 11 Produits d'entretien
- Lot 12 Fourniture de bureau
- Lot 13 Divers imprimés

**II) Prestation de services**

- Lot 14 Entretien et réparation de groupe électrogène
- Lot 15 Entretien, réparation et maintenance d'incinérateur
- Lot 16 Entretien et réparation du matériel informatique et péri informatique
- Lot 17 Entretien, réparation et maintenance du matériel roulant
- Lot 18 Entretien et maintenance du réseau informatique
- Lot 19 Entretien et maintenance du réseau électrique
- Lot 20 Entretien et maintenance de bâtiments
- Lot 21 Entretien et nettoyage de bâtiments
- Lot 22 Gardiennage de locaux
- Lot 23 Restauration de malades

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le District Sanitaire de Ziniaré rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service à son niveau, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Médecin chef du District Sanitaire de Ziniaré indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires lot N°.... » au secrétariat du District Sanitaire de Ziniaré sis au siège du District au plus tard le **04-03-2024 à 9heures 00mn**.

**Le Médecin Chef du District**

**Dr Rokia GUEBRE**  
Médecin généraliste

### Constitution d'une liste des potentiels prestataires, fournisseurs et consultants à consulter pour les marchés publics de demandes de Cotations et de consultations de consultants de la mairie de Séguénéga au titre de l'exercice budgétaire 2024

#### Appel à manifestation d'intérêt N°2024-001/RNRD/PTYG/C-SGA/PRM du 23 janvier 2024

Dans le cadre de l'exécution du Plan de PassatioAvisn des Marchés publics (PPM), exercice 2024, la Mairie de Séguénéga lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires au titre de l'année 2024.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une liste des potentiels candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultations de consultants que la mairie pourra consulter dans le cadre des marchés publics de demande de cotation et des consultations de consultants de l'année 2024.

Peuvent soumissionner les entreprises ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique, qui sont en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisés dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Fournitures et équipements**
- Acquisition de produit et consommables informatiques pour la mairie ;
- Acquisition de produit d'entretien ménager pour la mairie ;
- Acquisition de produit d'entretien ménager pour les CSPS ;
- Acquisition de fourniture de bureau pour la mairie ;
- Acquisition de fourniture de bureau pour les CSPS ;
- Acquisition de petits matériels médicotechnique et matériel de protection pour les CSPS;
- Acquisition de consommable scolaire pour les CEB ;
- Acquisition d'imprimés spécifique pour les CSPS ;
- Acquisition d'autres sources d'énergie pour les CSPS ;
- Frais de téléphone ;
- Acquisition de matériel et mobilier de bureau ;
- Acquisition des ordinateurs portable et des imprimantes ;
- Acquisition de matériel et outillage médical ;
- Acquisition de matériel et outillage scolaires ;
- Impression des valeurs inactives
- Acquisition de matériel et outillage agricole.
- Prestation de service
- Entretien et réparation de matériel de transport à deux roues pour la mairie;
- Entretien et réparation de matériel de transport à deux roues pour les CSPS ;
- Entretien et réparation de matériel de transport à quatre roues pour la mairie
- Maintenance et réparation de matériels informatiques;
- Autres frais de d'entretien, de réparation et de maintenance
- Cérémonies et réceptions ;
- Frais de gardiennage et de surveillance des locaux de la mairie ;
- Frais de nettoyage des locaux de la mairie;
- Frais d'impressions administratifs et reluire pour la mairie.
- Travaux
- Réfection de salle de classe ;
- Aménagement de la place Nation;
- Raccordement de tuyauterie ;
- Entretien de bâtiment au profit des CSPS
- Aménagement d'une aire de stationnement ;
- Autres infrastructures (latrines à quatre (04) postes);

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres

sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des potentiels prestataires/fournisseurs/consultants de la mairie de Séguénéga ». Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la mairie de Séguénéga indiquant le domaine d'activité du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ou le C.V pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Un numéro IFU ;
- Une attestation de situation fiscale ;
- L'agrément technique s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent ;
- une attestation de non faillite ;
- Une attestation de travail (DRTSS) ;
- Une copie légalisée du certificat de salubrité s'il y a lieu.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Séguénéga, sise à Séguénéga à l'adresse : 73-69-67-47.

Les offres doivent être rédigées en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, le tout sous pli fermé et déposer au bureau de la personne responsable des marchés de la mairie de Séguénéga au plus tard **le 04-03-2024 à 9h**. Les dossiers de manifestation d'intérêt qui parviendront en retard ne sont pas acceptés.

Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'existence de la procédure de demande de cotations ou de consultation de consultants dans le domaine choisi au cours de l'année 2024.

La personne responsable des marchés de la mairie de Séguénéga se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Ayouba GOURE**  
Secrétaire Administratif

### Constitution d'une liste des Fournisseurs/ Prestataires pour les demandes de cotations de la Direction Régionale de la Solidarité de l'Action Humanitaire de la Réconciliation Nationale du Genre et de la Famille du Nord pour l'année 2024

Avis à manifestation d'intérêt  
N°2024-001/MSAHRNGF/RND-N/DRSAHRNGF-N /SGF du 9 Février 2024

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2024, la Direction Régionale de la Solidarité de l'Action Humanitaire de la Réconciliation Nationale du Genre et de la Famille du Nord lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la Direction Régionale de la Solidarité de l'Action Humanitaire de la Réconciliation Nationale du Genre et de la Famille du Nord pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défailants et spécialisées dans les domaines ci-après.

#### Fournitures et équipements

1. Acquisition de fournitures de bureau ;
2. Acquisition de matériels et fournitures spécifiques,
3. Acquisition de produits d'entretien;
4. Achat de carburant

#### Prestations de service

1. Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique;
2. Nettoyage de locaux
3. Entretien de véhicules à 4 roues
4. Entretien de climatiseurs

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. », les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déposé une offre de services à la Direction Régionale de la Solidarité de l'Action Humanitaire de la Réconciliation Nationale du Genre et de la Famille du Nord sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Service de la Gestion des Finances de la Direction Régionale de la Solidarité de l'Action Humanitaire de la Réconciliation Nationale du Genre et de la Famille du Nord, sis à Ouahigouya, contact : 70 67 54 10 /54 99 05 50 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 04-03-2024 à 9h00 mn.** Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

La Direction Régionale de la Solidarité de l'Action Humanitaire de la Réconciliation Nationale du Genre et de la Famille du Nord se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le gestionnaire de crédit**

**BILGO Zoubana**

**Constitution d'une liste des Fournisseurs/ Prestataires pour les demandes de cotations de la Direction Régionale de la Culture, des Arts et du Tourisme du Nord**

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2024-001/MCCAT/RNRD/DRCAT-N du 05 février 2024**

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2024, la Direction Régionale de la Culture, des Arts et du Tourisme du Nord/Ouahigouya lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la Direction Régionale de la Culture, des Arts et du Tourisme du Nord /Ouahigouya pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

**Fournitures et équipements**

1. Acquisition de fournitures de bureau ;
2. Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques,
3. Acquisition de produits d'entretien ;
4. Acquisition de carburant

**Prestations de service**

1. Pause-café et pause-déjeuner
2. Entretien et maintenance matériel informatique et péri-informatique ;
3. Entretien et maintenance des véhicules à deux (02) roues

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal des activités ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déposé une offre de services à la Direction Régionale de la Culture, des Arts et du Tourisme du Nord Ouahigouya sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Service Administratif et Financier de la Direction Régionale de la Culture, des Arts et du Tourisme du Nord, sis à Ouahigouya, contact :

70 11 02 39/ 76 07 18 88 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **04 /03/2024 à 9h00 mn**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

Direction Régionale de la Culture, des Arts et du Tourisme du Nord se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

*Le gestionnaire de crédit*

**KONATE Zoumana**

### Constitution d'un répertoire des prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation au profit de la Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Ganzourgou

#### MANIFESTATION D'INTERET N°2024-01/MSJE/RPCL/PGNZ/DPJFPE DU 09 FEVRIER 2024

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2024, la Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Ganzourgou lance un avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire des prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation, conformément aux dispositions du décret n° 2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023, portant modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégation de service public.

#### 1. Financement

Le financement des prestations et fournitures est assuré par le budget de l'Etat.

#### 2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires en règle vis-à-vis de l'Administration.

#### 3. Description des prestations

La nature des prestations est composée ainsi qu'il suit :

- Lot 01 : Acquisition de fourniture de bureau ;
- Lot 02 : Acquisition de produits pour informatique et péri-informatique ;
- Lot 03 : Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues ;

#### 4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont aptes à exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- d'une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Provincial de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Ganzourgou;
- d'une description du domaine d'activité ;
- d'une présentation de l'entreprise ou le curriculum vitae (CV) pour les personnes physiques ;
- d'une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- d'une adresse complète : téléphone, boîte postale, e-mail, fax, etc.

**NB** : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet du dossier.

#### 5. Dépôt des offres et ouverture des plis

Les manifestations d'intérêts, rédigées en langue française en deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie, devront être déposées sous pli fermé à la Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Ganzourgou située au Haut-commissariat de Zorgho avec la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire des prestataires et fournisseurs pour les demandes de cotation au profit de la Direction Provinciale de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Ganzourgou », au plus tard **le 04-02-2024 à 09 heures 00 minute**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution ne saurait être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

**NB** : Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Directeur Provincial de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi du Ganzourgou au numéro suivant : 76 62 82 18.

#### 6. Réserves

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

*Directeur provincial*

**OUEDRAOGO Sayouba .P**  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

**Constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs/consultants de la Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle de l'Oudalan**

**MANIFESTATION D'INTERET  
N°01-2024**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat pour les crédits délégués exercice 2024, le président de la commission d'attribution des marchés de DPEPPNF de l'Oudalan voudrait constituer un panier de prestataires. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'interet relatif au recrutement de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations.

**1. Financement :**

Le financement des prestations est assuré par : le Budget de l'Etat exercice 2024.

**2. Participation à la concurrence**

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. .

**3. Description des prestations :**

**La nature des prestation est composée comme suit :**

Lot 1 : acquisition de fournitures et produits (bureau, scolaires, spécifiques, vivres, ménager et fournitures diverses)

Lot 2 : entretien et réparation de véhicule à 4 roues,

Lot 3 : entretien et réparation de véhicule à 2 et 3 roues,

Lot 4 : acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques,

Lot 5 : entretien et réhabilitation de batiments,

Lot 6 : entretien et réhabilitation du réseau électrique,

Lot 7 : acquisition de véhicule à 2 roues,

Lot 8 : acquisition d'équipement matériels et outillages (scolaires, logement, bureau et divers),

Lot 9 : location de batiments, matériel et moyens de transport,

Lot 10 : prestation de nettoyage,

Lot 11 : prestation de restauration,

**4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :**

Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'il sont qualifiés pour exécuter les dites prestations. Il s'agit notamment :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une description du domaine d'activité ;
- Une présentation de l'entreprise ;
- Un agrément technique si le domaine le prévoit ;
- Une attestation d'inscription au RCCM ;
- Une attestation de non faillite ;
- Une adresse complète : Téléphone , boîte postale , Email , Fax etc.

**N.B :** toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.

**5. Dépôts des offres et ouvertures des plis :**

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française , en trois exemplaires (un (1) original obligatoire et deux (02 ) copies ) devront être déposées sous plis fermé à la DPEPPNF de l'Oudalan avec la mention « manifestation d'intérêt relatif au recrutement de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit de de la DPEPPNF de l'Oudalan au plus tard **le 04-03-2024 à 09 heure 00 mn** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister .En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier , le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire .

6. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secretariat de la DPEPPNF ou appelé au numéro 70361227.

**7. Réserves**

Le service de la Gestion des Marchés de la DPEPPNF se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue .

*Le gestionnaire*

BEOGO Hadé Boniface

